

RENCONTRE DE LA DERNIÈRE CHANCE CNES-MINISTÈRE



## Malaise à l'université

page 5

ILS MENACENT DE RÉCIDIVER LE 10 MAI, JOUR DU VOTE

## Des protestataires investissent Alger

page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1530 | Lundi 26 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LE MINISTRE MAROCAIN DE LA COMMUNICATION DEPUIS HIER À ALGER

## Volonté d'approfondir la coopération bilatérale

Page 4

UN BUS CHUTE DANS UN RAVIN À TIARET

# 19 MORTS ET 30 BLESSÉS



UNE QUARANTAINE DE PARTIS EN LICE POUR LES LÉGISLATIVES

# LE DIFFICILE CHOIX DES ÉLECTEURS

EN PERSPECTIVE DES PROCHAINES ÉLECTIONS

## Les partis sur le qui-vive

Les partis politiques se lancent dans une course contre la montre dans leurs préparatifs des élections législatives prochaines. A peine les listes de candidats finalisées, ils se précipitent d'investir le terrain dans une ambiance qui s'apparente à une campagne électorale précoce. En effet, les différentes formations en course pour le scrutin du 10 mai prochain s'empressent d'organiser des meetings et des rencontres à travers plusieurs wilayas, question de tâter le terrain avant l'entame officielle de la campagne électorale prévue le 15 avril prochain.

Lire en page 3

CRIMINALITÉ URBAINE

## Plus de 74 600 personnes interpellées en février



Lire en page 5



page 3

# REPÈRES %

3

marins, 2 Russes et 1 Philippin, pris en otage le 28 février après l'attaque de leur cargo au large du Nigeria ont été libérés, a rapporté samedi l'agence de presse ANP, citant l'armateur néerlandais Seatrade, propriétaire du navire.

2.000

opposants russes ont manifesté samedi à Saint-Petersbourg contre Vladimir Poutine élu pour un troisième mandat au Kremlin.

53

personnes soupçonnées de préparer un coup d'Etat en Ouganda ont été inculpées de trahison, a annoncé samedi la police locale.

## La liste exclusivement féminine du PLJ



Le président du Parti pour la liberté et la justice (PLJ), Mohamed Saïd, a annoncé samedi à Alger que sa

formation participera aux prochaines législatives avec une liste "exclusivement" féminine dans la wilaya de

Tissemsilt. " Nous avons décidé de participer aux législatives dans la wilaya de Tissemsilt avec une liste exclusivement féminine", a déclaré Mohamed Saïd lors d'un meeting populaire, ajoutant que les femmes choisies dans cette liste "sont des compétences universitaires". Soulignant que le changement en Algérie " est incontournable", l'intervenant a précisé que le changement doit se faire au niveau des "mentalités" en "se dévouant" à l'édification de la société et non pas en "se remplissant

les poches". Dans ce cadre, le président du PLJ a appelé à la nécessité de saisir le rendez-vous du 10 mai prochain pour opérer le changement, soulignant l'importance d'un changement "pacifique et démocratique consacrant la réconciliation nationale". Le changement doit englober aussi " les modes de gouvernance" à travers l'édification d'institutions étatiques " protégées par les valeurs morales et les lois établies par la volonté populaire a travers un parlement démocratiquement élu".

## Cérémonie de mariage de 2.500 couples !



Environ 2.500 couples, membres de la secte Moon, ont échangé samedi des vœux de mariage dans un stade de Gapyeong, à 75 km de Séoul, où ils ont été bénis par le fondateur de la secte de l'Eglise de l'unification, le révérend Sun Myung Moon, 92 ans. Les mariés - es hommes en smoking noir, les femmes en robe blanche de tulle - venaient d'une cinquantaine de pays. Quelque 2.700 autres couples se sont également unis sur Internet.

## Réception de l'ambassade algérienne au Caire

L'ambassade d'Algérie au Caire a organisé, samedi, une réception en l'honneur des membres de la communauté algérienne établie au Caire et sa banlieue pour les informer sur les préparatifs des législatives du 10 mai prochain et sur les réformes politiques engagées en Algérie.

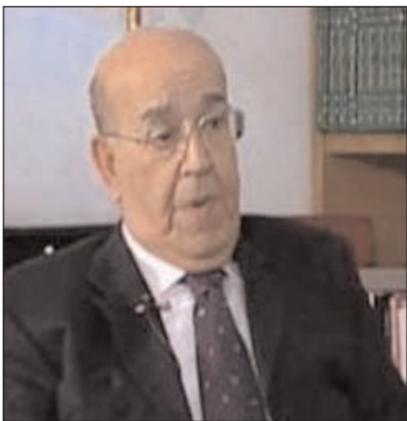
A cette occasion, les membres de la communauté algérienne établis au Caire ont exposé leurs préoccupations et reçu des explications concernant les réformes globales engagées dans divers domaines en Algérie en vue de consolider les fondements de la démocratie et les préparatifs des prochaines législatives. Dans ce contexte, l'ambassadeur, Nadir Larbaoui, a appelé les



Algériens établis en Egypte à participer en force à ces élections mettant en avant la détermination de l'Etat à garantir la transparence et la régularité

de cette échéance qui constituera un tournant décisif sur la voie de la consolidation de la démocratie en Algérie. L'ambassadeur a souligné, en outre, la nécessité pour ces Algériens de maintenir le contact avec leur pays d'origine et de contribuer à l'élaboration d'un cadre idoine de contact et de concertation avec l'ambassade tout en prévoyant la création d'une association algérienne représentant les Algériens établis en Egypte. Dans ce contexte, M. Larbaoui a affirmé que l'ambassade inscrivait parmi ses priorités l'amélioration des conditions de vie des étudiants et l'assistance sociale aux Algériennes en situation difficile.

## La mise en garde de Réda Malek



Le porte-parole de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, Réda Malek a affirmé, samedi à Alger, que si les ten-

tatives de "glorification" de la colonisation en France continuaient, elles auront des répercussions sur les relations algéro-françaises.

"Si les tentatives de glorification de la colonisation en France, à l'instar de la loi de février 2005 qui fait dans l'apologie de la colonisation, continuaient, il faudra s'attendre à des problèmes dans les relations algéro-françaises", a souligné R. Malek qui animait une conférence sur les Accords d'Evian organisée par la fondation Slimane-Amirat.

Pour l'ancien négociateur algérien à Evian, le peuple algérien sera dans son droit de demander la criminalisation de la colonisation, en ouvrant, a-t-il précisé, le procès des génocides commis durant la

conquête colonialiste et la guerre de Libération nationale.

Citant les propos de Michel Debré qui disait que "les Accords d'Evian constituent une victoire de la France contre elle-même", il a expliqué que ces Accords "s'inscrivaient dans l'équation de l'indépendance contre la paix".

S'agissant des réparations exigées par la partie algérienne sur les effets des essais nucléaires, M. Malek a cité l'article 32 de l'annexe des Accords d'Evian dédié aux questions militaires qui stipule, a-t-il indiqué, que la France est appelée à réparer tout dommage causé par l'Armée française dans les sites qu'elles continuaient à occuper en Algérie, y compris les sites d'expérimentation nucléaire.

## Un billet pour la planète Mars ?



Aller sur Mars sera, qui sait, une destination à la mode dans plusieurs décennies, en attendant l'Espace "touristique" n'est réservé qu'aux très très riches personnes en manque de dépaysement.

Elon Musk, co-fondateur du moyen de paiement Pay-Pal et P-dg de SpaceX a fait une déclaration à la BBC concernant son nouveau projet. Celui d'emmener des personnes sur Mars pour 380.000 euros. Beaucoup de spécialistes ne prennent pas au sérieux son annonce, car même la Nasa ne compte y envoyer ses hommes avant 2030. Elon Musk lui, affirme pouvoir réaliser son projet d'ici dix à quinze ans ! Dévoilant un peu plus son rêve fou à Radio 4, l'homme d'affaires déclare : "Ma vision repose sur un système de transport entièrement réutilisable entre la Terre et Mars qui pourra être réapprovisionné sur Mars, pour ne pas avoir à transporter le combustible nécessaire au retour lors du trajet aller. Le système tout entier sera réutilisable, rien à jeter. C'est très important parce qu'alors vous retombez simplement au coût du propulseur. Si on devait acheter un nouvel avion à chaque fois qu'on s'envole vers quelque part, ce serait incroyablement cher". Dans son idée, il faudrait suivre le modèle et le principe des fusées : "Nous devons arriver à la situation où c'est le coût du carburant qui compte, pas le coût de fabrication de la fusée".

Pour le moment à l'état embryonnaire, le projet de SpaceX sera dévoilé "plus en détail cette année, mais je suis presque certain que ça marchera et que nous pourrions finalement proposer un voyage vers Mars que Monsieur Tout-le-monde pourra s'offrir après avoir fait quelques économies".

D  
I  
X  
I  
T

## Nacer Mehal :

«Le processus de réhabilitation de la Télévision nationale est en cours avec pour objectif de réconcilier ce média avec son public et de permettre de faire face à la prochaine ouverture du champ audiovisuel national. L'objectif est d'aboutir, à terme, à une certaine concurrence entre les 5 chaînes. L'idée est de permettre à ces chaînes de présenter leur propre JT à 20 h. Il y aura au moins 3 JT. Le téléspectateur aura ainsi la capacité de choisir le meilleur programme sur la base de la qualité et du professionnalisme. Les moyens techniques existent, pourquoi ne pas prendre des initiatives dans ce sens pour offrir d'autres plateaux et donner d'autres tonalités aux programmes.»

UNE QUARANTAINE DE PARTIS EN LICE POUR LES LÉGISLATIVES

# Le difficile choix des électeurs

*Il sera très difficile aux électeurs, le 10 mai prochain, de porter un choix sur une liste de candidats pour les législatives. Entre les "Front", les «Rassemblement», les "Mouvement", la «Justice», la «Liberté», la «Dignité» et les «Verts», les électeurs risquent, du moins ceux qui ne sont partisans ou militants d'aucun parti, de se perdre dans le foisonnement des sigles qui ne veulent rien dire pour eux. Qu'on en juge.*

PAR SADEK BELHOCINE

A ce jour, ils sont vingt et un nouveaux partis politiques à avoir reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur. A cette fournée de nouveaux partis, il faut ajouter ceux qui sont déjà bien ancrés dans le paysage politique du pays. Le FLN, le FFS, sont les plus vieux à activer sur la scène nationale. Le MSP et le RND sont de l'ère de l'ouverture politique. Il reste El-Islah et En-Nahda qui sont aussi de l'ère de l'ouverture politique. Ces deux formations ont la particularité d'être passées sous la coupe



Dur, dur de faire un choix...

de Saâd Djaballah avant qu'il ne soit débarqué. Parmi les autres partis qui sont déjà agréés, certains n'activent qu'à l'occasion des échéances électorales qu'on surnomme d'ailleurs de « partis conjoncturels ». Toutes ces formations se proclamant d'une des trois mouvances. Elles sont « nationalistes », « démocrates ou progressistes » ou « islamistes » et une, une seule qui se

dit « trotskiste », qui nous rappelle le « socialisme spécifique ». Elles ont toutes, sauf le RCD, fait savoir leur désir de participer aux législatives du 10 mai 2010. Il y a bien entendu, celles qui sont du gouvernement, de l'opposition constructive ou de l'opposition pure et dure. Aujourd'hui à minuit, les dés seront jetés. Ce jour est le dernier délai de dépôt des dossiers de candidatures aux prochaines

élections législatives et ce, conformément à l'article 93 de la loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral. La campagne électorale est déclarée ouverte le 15 avril. Elle sera clôturée le 6 mai. Entre-temps, les partis et leurs candidats « s'échauffent » pour se préparer à la bataille pour convaincre les électeurs à faire le bon choix. On notera qu'aucun de ces partis politiques n'a dévoilé son programme politique, économique et social. Il est bien difficile dans ce cas aux électeurs de donner leurs voix, dans une espèce de chèque en blanc pour des listes dont il ne savent rien sur les idées autres que politiques et idéologiques. Il reste que d'ici au soir du 10 mai, les électeurs auront pris peut-être connaissance des idées que professent les postulants et les partis politiques. D'aucuns redoutent une abstention massive. Certains croient fermement que les jeux sont faits et qu'il est superflu d'aller déposer sa voix dans les urnes. D'autres croient aux réformes initiées par le président de la République et pris conscience des enjeux politiques tant internes qu'à l'échelle internationale. Ils considèrent que les mutations que connaît le monde arabe et la crise économique qui affectent le monde occidental sont des étapes cruciales qui requièrent une mobilisation et une vigilance des Algériens qui ne manqueront pas d'exercer leur droit de citoyenneté en cette période trouble dans les relations internationales.

S. B.

EN PERSPECTIVE DES PROCHAINES ÉLECTIONS

## Les partis sur le qui-vive

PAR MOKRANE CHEBINE

Les partis politiques se lancent dans une course contre la montre dans leurs préparatifs des élections législatives prochaines. A peine les listes de candidats finalisées, ils se précipitent d'investir le terrain dans une ambiance qui s'apparente à une campagne électorale précoce. En effet, les différentes formations en course pour le scrutin du 10 mai prochain s'empressent d'organiser des meetings et des rencontres à travers plusieurs wilayas, question de tâter le terrain avant l'entame officielle de la campagne électorale prévue le 15 avril prochain. Les formations islamistes sont les premières à s'inscrire dans cette optique, en multipliant les rencontres de proximité dans l'espoir de ratisser large parmi la population. C'est le cas du Front de la justice et du développement (FJD) de Abdallah Djaballah qui n'a pas perdu du temps pour amorcer sa campagne aussitôt sa formation agréée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. D'abord à Skikda, sa ville natale, puis à Constantine, le revenant sur la scène Djaballah a entamé son périple par les wilayas réputées être des fiefs de la mouvance islamiste. Il en est de même pour le Front du changement (FC) d'Abdelmadjid Menasra et du Front de l'Algérie nouvelle (FAN) de Djamel Benabdeslam, nouvellement agréés aussi. Les deux partis, comme pour accaparer un

électorat acquis à la cause islamiste, se sont lancés dans une précampagne chargée dans la perspective de se frayer une place et tirer leur épingle dans les joutes électorales au sein d'une mouvance fortement représentée à l'occasion. Ce n'est pourtant pas le cas des « grosses cylindrées » de la scène politique qui ne se pressent pas pour autant de lancer leurs campagnes. Ainsi, le Front de libération nationale (FLN), embarrassé par la confection des listes électorales devant l'intransigeance des redresseurs, accuse du retard par rapport aux autres formations. Dans un degré moindre, le Rassemblement national démocratique (RND) qui lui, a finalisé ses listes en dépit de quelques protestations, s'est contenté de quelques réunions à travers certaines wilayas. C'est la même température ressentie chez le Front des forces socialistes (FFS) qui tempore avant de se lancer dans sa précampagne. Sinon, les nouveaux partis récemment agréés se disent prêts à aborder la course aux élections en dépit de la contrainte de temps pour peaufiner tous les préparatifs. Ils souffrent en revanche d'une « pénurie » de candidats notamment le quota de femmes exigé par la loi, à la différence des partis à fort ancrage qui eux, éprouvent de grosses difficultés à confectionner leurs listes de candidats et préfèrent temporiser afin d'éviter les protestations de dernière minute et les démissions en cascade.

M. C.

### SOUS LA PLUME

#### Je vote pour PP and Co

PAR SORAYA HAKIM

Des partis, en veux-tu en voilà, il en arrive à tour de bras. Le ministère de l'Intérieur les agréé au pas de charge, dix en une semaine. Et tous ceux qui ont reçu leur agrément tout dernièrement veulent entrer dans l'arène des législatives. A ce jour quarante partis seront en lice. On ne peut pas dire que le citoyen n'a pas l'embarras du choix. Trente partis voire quarante vont présenter des candidats, cela fait beaucoup de monde entre le MCL, le PJ, le MNL, le PJD, le PNA, le JIL, le JJ, le PPC, le PEP, le FBG le PED, de quoi y perde son latin. Ben voyons ! il y a de la place pour tout le monde serrons-nous les uns les autres et aimons-nous les uns les autres... Il faut bien reconnaître qu'elles sont bien téméraires ces jeunes formations qui veulent se mesurer aux dinosaures. Peu connues ou presque pas, juste un nom apposé pour désigner le membre fondateur, pas d'ancrage dans la société, et malgré cela, ces partis se jettent à l'eau pour les législatives du 10 mai. De toute

façon, s'ils se plantent, ils pourront toujours se rabattre sur les élections locales. Mais c'est l'administration en charge d'organiser le scrutin qui est à plaindre ; elle aura fort à faire pour organiser ces élections avec autant de formations politiques. C'est du jamais vu ! Il lui faudra des tonnes de papier pour confectionner les bulletins de vote,

« Il faut reconnaître qu'elles sont bien téméraires ces jeunes formations qui veulent se mesurer aux dinosaures. Peu connues ou presque pas, juste un nom apposé pour désigner le membre fondateur, pas d'ancrage dans la société, et malgré cela, ces partis se jettent à l'eau. »



orthographe des centaines de noms qui constituent les listes de candidatures etc. Le 16 avril sera le coup de starter pour tous les partis qui tous azimuts vont défendre leur programme avec un risque très fort qu'ils se marchent sur les pieds. Et dans tout cela, l'électorat sera mis devant des noms de partis qui sont d'illustres inconnus. Le citoyen à qui l'on demande de faire son devoir se retrouvera devant toute une brochette de candidats qui donne le tournis. Il lui faudra, soit tirer à la courte paille, soit se retourner vers l'abstention, faute de savoir sur qui ou sur quoi voter.

S. H.

LÉGISLATIVES 2012 ET NOUVEAUX PARTIS

# Les uns se disent prêts et course contre la montre pour les autres

*Des partis politiques nouvellement agréés se disent "prêts" à participer aux élections législatives du 10 mai 2012 alors que d'autres affirment être engagés dans une "course contre la montre" afin d'achever leurs préparatifs et pouvoir déposer les dossiers de candidatures avant la fin du délai légal fixé au lundi, 26 mars, avant minuit.*

PAR RAYAN NASSIM

**C**es nouvelles formations politiques, bien que n'ayant pas reçu l'agrément du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales à la même date, ont toutes indiqué à l'APS avoir subi une "grande pression" au cours de la préparation des législatives en raison du "manque de temps".

Dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositions de la nouvelle loi organique relative aux partis politiques, en vigueur depuis début janvier, 21 formations ont été agréées : 11 en février, 7 à la mi-mars et les 3 partis restants le 21 mars. A ce titre, le prési-

## LE MINISTRE MAROCAIN DE LA COMMUNICATION À ALGER "Ma visite traduit la volonté d'approfondir la coopération bilatérale"

Le ministre marocain de la Communication et porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi, a indiqué dimanche à Alger que sa visite en Algérie faisait partie d'une série de visites qui traduisent la volonté d'approfondir et de renforcer la coopération entre les deux peuples et les deux gouvernements. "Cette visite fait partie d'une série de visites qui traduisent la volonté d'approfondir et de renforcer la coopération entre les deux peuples et les deux gouvernements dans le cadre des orientations du roi Mohamed VI et du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika", a déclaré le ministre marocain de la Communication à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene.

Notre souhait, a-t-il indiqué, est que "cette visite soit une nouvelle naissance des relations médiatiques entre les deux pays", soulignant l'existence d'un "mémoire d'entente sur le renforcement des relations au plan médiatique, de la formation et de la couverture médiatique". Le ministre marocain a affirmé qu'un "accord de coopération entre Algérie Presse Service (APS) et l'agence de presse marocaine (MAP)" sera signé au cours de cette visite ainsi que l'organisation de "rencontres à l'effet de procéder à un échange de vues sur les moyens de promouvoir et de développer les relations entre les deux ministères". Le ministre marocain de la Communication a entamé, hier, une visite de trois jours en Algérie, au cours de laquelle il aura des entretiens avec le ministre de la Communication, Nacer Mehal. Il visitera, lundi, les sièges des entreprises publiques de la Radio et de la Télévision nationales. M. El Khalfi rencontrera lundi des représentants de la presse nationale au siège de l'agence Algérie Presse Service (APS) où il sera reçu mardi. Un accord de coopération entre l'APS et l'agence de presse marocaine MAP (Maghreb Arabe Presse) sera signé à cette occasion. **I. A.**



Daho Ould Kablia.

dent du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a déclaré qu'en dépit du "manque de temps", son parti avait essayé de s'adapter à la situation, en travaillant en fonction des moyens disponibles. De son côté, le Front du changement (FC) d'Abdelmadjid Menasra a pris en charge cette problématique "en adoptant le principe de décentralisation de l'opération portant préparation des élections législatives", selon le secrétaire national du parti chargé de l'information, Idris Rabouh. «Ce sont les conseils consultatifs des wilayas du parti qui ont établi les listes de candidatures et ont tranché à ce sujet. C'est de cette façon que l'effort a été réparti entre les 48 wilayas, ce qui nous a permis d'être prêts avant la fin du délai de dépôt des dossiers de candidatures", a-t-il précisé.

Pour le Front El Moustakbal (FM), le scrutin du 10 mai prochain n'est pas une "obsession", car, comme l'a dit son président, Abdelaziz Belaid, "même si le parti est prêt à participer aux législatives, le but qu'il cherche à atteindre, en ce moment, c'est la

construction d'une formation politique sur des bases solides."

"Le FM aura d'autres occasions de se mesurer aux autres partis sur la scène politique nationale du moment, a-t-il indiqué, que les rendez-vous électoraux se tiennent à intervalle régulier et à plusieurs niveaux". Le Front de la justice et du développement (FJD) de Abdellah Djaballah a lui aussi "réussi" à surmonter le facteur temps dans la préparation du rendez-vous de mai prochain, a affirmé son chargé de communication, Omar El Koraïchi. «Ce résultat a été obtenu grâce au fait que le FJD est le sigle d'une formation politique qui existait déjà" et que ses dirigeants jouissent d'une "longue expérience dans l'action politique", a-t-il dit.

Après l'annonce par le conseil consultatif du parti de la participation aux législatives, une période a été ouverte, du 1er au 8 mars, pour permettre aux militants qui le désiraient de se porter candidats, a ajouté M.El Koraïchi, signalant que les listes ont été examinées au niveau des bureaux de wilayas du parti et que le FJD se présenterait dans les

48 wilaya du pays et à l'étranger. Si ces partis ont réussi à terminer leurs préparatifs aux législatives, d'autres formations nouvellement agréées n'y sont pas parvenues et se contenteront d'une participation restreinte. En effet, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) a décidé d'une participation "limitée", au scrutin du 10 mai, dans 20 à 30 wilayas, a confié le président du parti, Bélaïd Mohand Oussaïd. «Le temps n'était pas en notre faveur", a-t-il expliqué, soulignant toutefois que l'intérêt des cadres du PLJ et de ses militants est porté sur la construction d'un "parti fort, sérieux et qui soit une force de proposition". Le Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), agréé le 21 mars dernier, prendra part aux élections législatives, quant à lui, "au maximum", dans 20 wilayas, a précisé sa présidente, Naïma Salhi. La participation "limitée" du PEP s'explique, selon Mme Salhi, par "le manque de temps" et par quelques difficultés d'"ordre administratif". "A ce jour, il y a quelques wilayas qui n'ont pas encore reçu le télex du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales les informant de l'agrément de notre parti", a-t-elle soutenu.

Elle a relevé, en outre, que le PEP a décidé de concentrer ses efforts, dès maintenant, sur la préparation des élections locales. Le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia, avait rejeté la thèse des "lourdeurs administratives" dans le traitement des dossiers d'agrément des nouvelles formations politiques, précisant que les partis qui ont avancé cette thèse avaient fourni des dossiers incomplets et que le ministère s'attachait à appliquer la loi. M. Ould Kablia avait également affirmé que le processus d'agrément des nouveaux partis n'était "pas lié uniquement au rendez-vous électoral du 10 mai prochain", mais qu'il s'agissait d'une opération d'"ouverture nouvelle qui va se poursuivre", estimant que si les nouveaux partis n'arrivaient pas à participer aux législatives, ils auraient la possibilité de le faire pour les prochaines élections locales (APC et APW). **R.N.**

ILS MENACENT DE RÉCIDIVER LE 10 MAI, JOUR DU VOTE

## Des protestataires investissent Alger

PAR LARBI GRAÏNE

**U**n air de révolte a soufflé hier sur Alger. Presque au même moment (vers dix heures du matin) deux groupes de protestataires, n'ayant pas les mêmes revendications, ont occupé séparément le centre d'Alger. Mais les uns comme les autres ont menacé, de réoccuper la rue le 10 mai prochain qui coïncide avec la tenue des élections législatives dans le cas où l'Etat viendrait à ignorer leurs doléances. Le premier groupe, formé par quelques dizaines de personnes, sont les invalides, contractuels de l'Armée nationale populaire (ANP). Bloqués par la police, ils se sont massés sur la place Maurétania, au centre d'Alger, après avoir tenté de forcer le cordon policier en vue de se rendre devant le siège du ministère de la Défense nationale (MDN) aux Tagarins. Le second groupe formé d'une centaine de personnes, dans leur grande majorité des jeunes (dont deux ou trois femmes), provient de la ligue nationale du pré-emploi affiliée au Syndicat national autonome de l'administration publique (Snapap). Ces derniers ont occupé les escaliers de la Grande-Poste, avant de brandir des pancartes et d'entonner des slogans contre les autorités. A la dif-

férence de la manifestation des invalides de l'ANP, celle des jeunes du pré-emploi semble avoir été tolérée. Les manifestants, bien encadrés, avaient barré l'entrée de la Grande-Poste, mais tout en aménageant une issue pour permettre aux clients d'y entrer et d'en ressortir.

### Invalides de l'ANP

Les invalides de l'ANP en fait sont revenus à la charge. Ils ont réinvesti la rue en moins d'une semaine. «Certains journaux, nous ont présentés comme les anciens appelés du service national, de grâce ne faites pas cette erreur, nous sommes des ex-contractuels de l'ANP. Nous avons lutté contre les terroristes et maintenant on nous traite comme des malfrats», tonne l'un de ces anciens militaires. Sans qu'il nous soit possible de vérifier l'information, un manifestant soutient qu'un des leurs «a été frappé par un policier d'un coup de crosse». Ces retraités invalides disent qu'ils sont «fatigués des promesses non tenues.» Selon eux, «les autorités ont fait toutes les lois qui permettent de régulariser notre situation, mais l'application de ces lois tarde à voir le jour». Visiblement désorganisés, les protestataires affirment qu'ils ont été «empêchés de se constituer en association à l'effet de

défendre leurs droits socioprofessionnels». Ils seraient 67 000 invalides qui toucheraient une pension de 1710 DA. Leur statut d'invalides les «prive de devenir propriétaires d'un registre de commerce», déplorent-ils. A leurs yeux, «seule la valorisation de leur pension ainsi que la facilitation de l'accès au logement sont à même de leur venir en aide». La police aurait dispersé un autre groupe d'invalides qui tentaient de rallier le MDN à partir de la gare ferroviaire, du côté de l'hôtel Safir (ex-Aletti). Ce que suggérait le nombre impressionnant de policiers, déployés aux abords de l'hôtel, durant plus de dix heures.

### Jeunes du pré-emploi

Quant aux jeunes du pré-emploi, venus des 48 wilayas du pays, ils réclament leur intégration dans le monde du travail. Ils ont souligné le contraste entre une «Algérie riche et sa jeunesse manquant de tout et privée d'emploi». Sachant l'importance qu'accordent les autorités aux prochaines échéances électorales, tous menacent de revenir à la charge le jour du scrutin au cas où leurs revendications ne seraient pas prises en charge.

L. G.

RENCONTRE DE LA DERNIÈRE CHANCE CNES-MINISTÈRE

## Malaise dans les universités

*L'université n'est pas à l'abri de fortes perturbations dans les tous prochains jours. La colère des enseignants semble, en effet, avoir atteint son paroxysme et leur volonté de faire entendre leurs voix est assez perceptible.*

PAR KAMAL HAMED

Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) s'apprête à initier une action de protestation d'envergure, avons-nous appris hier de sources proches de ce syndicat. « Cette action de protestation pourrait bien être un mouvement de grève », indiquent nos sources. Donc tout porte à croire que le CNES appellera ses troupes au débrayage la semaine prochaine puisque la rentrée des vacances est prévue pour le 1er avril. Ce syndicat a déjà, à plusieurs reprises, menacé d'initier des actions de protestations pour faire valoir les droits des enseignants sur de nombreux dossiers sur

lesquels le ministère de l'Enseignement supérieur est accusé de tergiversations. Parmi ces questions encore en suspens, celle relative au logement n'est pas des moindres.

Mais le recours à cette action de protestation reste tributaire des résultats de la rencontre entre le CNES et le ministère de l'Enseignement supérieur. Cette rencontre aura lieu dans les jours qui viennent, avons-nous appris hier.

« Plusieurs dossiers seront discutés avec la tutelle », a indiqué, à cet effet, le coordinateur national du CNES, Abdelmalek Rahani. Ce dernier, contacté hier, a en effet souligné « que la question du logement sera en tête des préoccupations ».

En effet, le CNES reproche à la tutelle l'instrumentalisation de la directive qui porte sur les critères de classement des enseignants postulants aux logements de fonction améliorés de type F4. Le CNES a dénoncé, dans une plateforme rendue publique il y a quelques semaines, l'ingérence des Conférences régionales dans



Les enseignants du supérieur gagnés par le malaise social.

ce dossier alors que cette prérogative revenait jusque-là aux « commissions de logement ». Le syndicat a alors considéré que cette démarche visant à uniformiser les critères de classement dans tous les établissements va « à contre-sens des intérêts des

enseignants et menace la stabilité des établissements, notamment ceux qui ont finalisé leurs critères ». Le CNES exige, pour ce faire, « de permettre aux enseignants non logés de disposer rapidement de ces quotas de logements ». Par conséquent, le syndicat exige l'annulation de cette directive.

Selon notre interlocuteur il sera aussi question lors de cette rencontre, au cours de laquelle les deux parties tenteront de trouver les moyens d'assurer une rentrée dans la sérénité, « de passer en revue les dépassements de certains recteurs qui piétinent ouvertement la réglementation ». Il est ainsi question, ajoute Abdelmalek Rahani, « de l'autoritarisme, notamment s'agissant de la question de la gestion de la pédagogie. Car ce qui se passe en la matière est inadmissible ». Le CNES s'élève aussi contre les pressions que subissent certains syndicalistes et appelle à la cessation de ces intimidations et autres pressions.

K. H.

GRÈVE ILLIMITÉE DANS LA SANTÉ PUBLIQUE

## Le débrayage maintenu selon le syndicat

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Après avoir tenu deux mouvements de grèves au courant du mois de mars, les praticiens spécialistes de la santé publique vont mettre leur menace à exécution dès le début avril. En effet, les protestataires se lanceront dans un débrayage illimité. Le Syndicat de ces praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP) est formel, le mouvement de grève illimité est maintenu, nous a confirmé hier le docteur Djamel Sobaihi, médecin spécialisé en anesthésie et réanimation au CHU Mustapha-Bacha à Alger mais aussi membre du SNPSSP. A l'origine de cette décision, la dernière rencontre de la semaine dernière entre le syndicat et le ministère de tutelle et qui s'est soldée par un échec total, selon Yousfi Mohamed, président du SNPSSP.

Les malades appelés à se rendre dans les établissements hospitaliers du pays n'auront

alors qu'à prendre leur mal en patience. Ils sont otages de ce bras de fer qui se poursuit entre les praticiens spécialistes et le ministère de tutelle.

« J'ignore ce que je pourrais faire s'ils (médecins) se mettent en grève car les médecins qui assurent le service minimum ne pourront pas prendre en charge tous les malades », déplore un malade abordé, hier, au niveau du CHU Mustapha-Bacha à Alger. « Nous sommes les seules victimes de ces grèves qui interviennent ces derniers temps », ajoute-t-il. Ceux à qui nous nous sommes adressés pour avoir leurs réactions, ont tous été unanimes, cette grève ne pourra qu'enliser davantage la situation dans les établissements hospitaliers qui ont, ajoutent-ils, assez de problèmes déjà. Pour rappel, quelques jours avant le lancement du premier mouvement de grève début mars, le secrétaire général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a

adressé une note aux syndicalistes où il leur rappelait que « la justice a déclaré par décision numéro 0086/012 du 23 février 2012, la grève illégale parce que injustifiée et infondée ». Sur ce point, Yousfi Mohamed, président du SNPSSP, a rétorqué : « Nous n'avons été destinataires d'aucune notification émanant de la justice ». Toujours selon notre le président de ce syndicat, « le secrétaire générale du ministère a envoyé, la veille de la grève (la première), une instruction à tous les directeurs de santé de wilaya où il leur est demandé de procéder à des ponctions sur salaire des grévistes avant de demander également aux walis de faire des réquisitions ». « Nous n'acceptons pas ces mesures, d'autant qu'il n'y a aucune raison pour être réquisitionné étant donné que le service minimum est assuré », a-t-il également expliqué. De son côté, soulignons-le, le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, avait rappelé, mercredi dernier, que la justice

avait déjà tranché sur ce dossier. Il a ajouté que « cette grève était illégale et que des retenues sur salaires avaient été décidées à l'encontre des grévistes ». Les revendications s'articulent autour des points suivants : l'amendement du statut particulier, la suppression de la discrimination en matière d'imposition (IRG), des primes et indemnités versées par le secteur de la santé aux praticiens spécialistes hospitalo-universitaires (10 %) et aux praticiens spécialistes de santé publique (35 %) et la révision du régime indemnitaire suivant les projets arrêtés conjointement par le ministère de la Santé et le SNPSSP. Dans son communiqué, le syndicat réclame, par ailleurs, la mise en application des mesures incitatives concernant le service civil, le respect de la réglementation en matière de carte sanitaire pour les services de santé publique et de présence des praticiens spécialistes de santé publique dans les comités médicaux existants déjà ou nouvellement créés.

En somme, le bras de fer entre les deux parties ne semble pas vouloir se terminer. Aucune des deux parties en négociation n'a, semble-t-il, voulu céder.

M. B.

CRIMINALITÉ URBAINE

## 74.600 personnes interpellées en février

PAR LAKHDARI BRAHIM

Plus de 74.600 personnes ont été interpellées sur le territoire des 48 wilayas par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) durant le mois de février dernier, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, indiquait, hier, un bilan de la DGSN.

La DGSN a mené, en février 2012, pas moins de 13.310 opérations de police sur le territoire des 48 wilayas (zones urbaines et suburbaines), dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, précise-t-on de même source, ajoutant que ces opérations ont abouti à l'interpellation de 74.647 person-

nes. Parmi les 74 647 personnes interpellées, 605 faisaient l'objet de recherches tandis que 2 118 autres l'ont été pour différentes infractions liées notamment à l'usage des stupéfiants et l'ivresse sur la voie publique, selon le bilan de la DGSN. Le bilan fait également état de 2.723 personnes (sur 74.647) déférées aux parquets compétents, dont 73 femmes et 153 mineurs, ayant donné lieu à la mise en « détention provisoire » de 1 330 délinquants. Le nombre des opérations menées par les différents services de police, s'agissant de la lutte contre la criminalité urbaine, a augmenté de 8,79% en février par

rapport à janvier, lit-on dans le document. Concernant le nombre total des personnes interpellées, la DGSN a enregistré une hausse de 2,08% durant la même période. Cette tendance à la hausse a été également relevée quant au nombre de personnes interpellées qui faisaient l'objet de recherches (+5 77%) et d'individus déférés aux parquets compétents pour des infractions liées à l'usage de stupéfiants (+ 9%). « Ces indicateurs reflètent l'intensification des opérations de prévention et de lutte contre la criminalité urbaine sous toutes ses formes, menées par les différents services de la DGSN durant cette période », conclut le bilan. L. B.

INCIDENTS DES 19 ET 20 MARS À BENI MESSOUS

## 46 personnes déférées devant la justice

Au total, quarante-six personnes ont été déférées par devant le tribunal de Bir Mourad Rais, à la suite des incidents qui ont eu lieu récemment dans la commune de Beni Messous (Alger), indiquait, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

« Des interpellations ont été opérées subitement les 20 et 21 mars 2012, et les réfractaires au nombre de 46 ont été déférés par devant le tribunal de Bir Mourad Rais », indique le communiqué.

La même source précise que trente person-

nes ont été mises en détention préventive alors que les seize autres ont fait l'objet de mesures judiciaires par le même tribunal.

Le communiqué relève que « les délinquants, en sus de leurs intentions de porter atteinte à la tranquillité des citoyens étaient en possession d'un arsenal d'armes blanches et objets prohibés ».

Les 19 et 20 mars dernier, des échauffourées ont eu lieu entre « des jeunes délinquants » de la cité 800 logements de Béni Messous pour « des motifs jusque là qualifiés de rétrogrades », selon la sûreté de la wilaya

d'Alger. La sûreté de la wilaya d'Alger réaffirme, par ailleurs, la « détermination des forces de police à répondre fermement à ces incivilités et à sévir systématiquement pour préserver la sécurité et la quiétude de leurs concitoyens ».

« La sûreté de la wilaya déploie tous les moyens pour mettre un terme à ces agissements et tend par la présence de ses unités sur le terrain à prévenir tout écart répréhensible, soucieuse de garantir la tranquillité publique en toutes circonstances », conclut le communiqué. L. B.

### UN BUS CHUTE DANS UN RAVIN PRÈS DE TIARET

**19 morts et 30 blessés**

Dix-neuf personnes ont été tuées et trente autres blessées suite à la chute d'un bus dans un ravin survenue dimanche aux environs de deux heures du matin, à Kertoufa, à la sortie ouest de la ville de Tiaret, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

« Le conducteur du bus, venant de Hassi Messaoud en direction d'Oran, aurait perdu le contrôle de son véhicule au niveau d'un virage avant de tomber dans un ravin », a précisé la même source.

Les blessés ont été évacués vers l'hôpital Youcef-Damerджи de la ville de Tiaret. Parmi les blessés, trois se trouvent dans un état grave.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Selon un bilan de la Gendarmerie nationale, rendu public dimanche, 22 personnes sont mortes et 87 autres ont été blessées dans 34 accidents de la route survenus du 24 au 25 mars à travers vingt wilayas du pays.

L'accident le plus grave est évidemment celui de Tiaret.

R. N.

KATHILEEN STEPHEN, SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAINE CHARGÉE DES AFFAIRES PUBLIQUES :

## « Nous souhaitons une plus large coopération dans différents domaines »

La sous-secrétaire d'Etat américaine à la diplomatie, chargée des affaires publiques, Kathileen Stephens, a exprimé samedi à Alger le souhait de voir la coopération entre son pays et l'Algérie s'élargir à d'autres domaines.

PAR INES AMROUDE

« Nous souhaitons travailler ensemble (l'Algérie et les Etats-Unis) dans certains domaines qui intéressent les deux pays, comme la jeunesse, l'éducation, l'enseignement et la formation », a déclaré Mme Stephens à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djiar.

Concernant le basket-ball qui jouit, selon Mme Stephens, d'une « grande popularité » chez les jeunes Algériens, elle a fait savoir qu'une coopération existait dans ce domaine entre l'Algérie et les Etats-Unis et qu'elle devrait se développer davantage à travers l'échange de sportifs.

A ce propos, elle a exprimé le souhait que la coopération bilatérale puisse s'élargir à d'autres activités comme l'enseignement de la langue anglaise et d'autres questions qui intéressent les jeunes.

Elle a ajouté, par ailleurs, « que les défis qui se posent à l'Algérie sont les mêmes pour les Etats-Unis » d'où la nécessité, a-t-elle dit, de travailler ensemble pour les relever. Un exposé sur les différentes réalisations de l'Algérie depuis l'indépendance a été présenté durant cette rencontre à Mme Stephens. Pour sa part, Hachemi Djiar, a souligné que ses entretiens avec la responsable américaine ont porté sur deux points essentiels. Le premier point a concerné les réalisations de l'Algérie depuis l'indépendance, notamment durant la dernière décennie, tandis que le deuxième a porté sur les réformes, a expliqué le ministre.

M. Djiar a indiqué, en outre, que la partie américaine s'était intéressée sur



l'objectif de ces réformes et l'ensemble des mesures prises pour garantir leur réussite, notamment à travers l'organisation des prochaines élections législatives. Le ministre a ajouté que sa rencontre avec la responsable américaine a porté également sur l'échange des expériences entre les deux pays dans les domaines de la jeunesse, du sport et du mouvement associatif,

soulignant que la partie américaine a « exprimé son entière disposition à poursuivre les rencontres et l'échange des expériences, en laissant le champs ouvert dans ce domaine ».

La ministre de la Jeunesse et des Sports a indiqué qu'un accord de coopération portant sur le basket-ball devrait être conclu entre l'Algérie et les Etats-Unis.

### Coopération en matière d'éducation

La sous-secrétaire d'Etat américaine à la diplomatie, chargée des affaires publiques, Kathileen Stephens, a également souligné, hier à Alger, la nécessité d'« approfondir les relations de coopération » entre l'Algérie et son pays dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement de la langue anglaise.

La responsable américaine a précisé dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, que les deux parties ont examiné les moyens d'« approfondir et de renforcer la coopération » dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, des sciences d'ingénieur et de la langue anglaise. Mme Kathileen Stephens a salué l'« engagement et l'intérêt » du gouvernement algérien pour l'enseignement et l'éducation des jeunes, tout en exprimant l'espoir de voir les domaines scientifiques cités constituer les axes de coopération les plus importants.

I. A.

L'INFLATION TOUCHE PARTICULIÈREMENT LES FRUITS ET LÉGUMES

## Hausse de 5,3 % en février

Les fruits et légumes ont récemment connu une flambée des prix exceptionnelle au point où le pouvoir d'achat des consommateurs a considérablement été détérioré. Le rythme d'inflation annuel en Algérie a atteint 5,3% au mois de février dernier, contre 4,9% en janvier de la même année, a appris dimanche l'APS auprès de l'ONS. De son côté, l'indice des prix à la consommation a connu une forte hausse de 9,34% en février 2012 par rapport au même mois de l'année dernière, en raison d'une hausse généralisée des prix des produits agricoles frais qui ont augmenté de 19,27%, relève l'Office national des statistiques (ONS). Cette hausse des produits agricoles frais s'explique par la forte aug-

mentation des prix de la pomme de terre (46,73%), des oeufs (26,7%), des légumes (16,01% et des fruits frais avec 7,26%, selon les chiffres de l'ONS.

Les produits alimentaires industriels ont aussi enregistré une hausse de 5,67% en raison essentiellement de l'augmentation des prix des sucres et produits sucrés (4,19%) et des huiles et graisses (4,15%), ajoute l'organisme des statistiques.

Le taux d'inflation enregistré en Algérie durant l'année 2011 était de 4,5%. La spirale inflationniste continue donc de grimper faisant craindre des effets dangereux à l'approche de la période sacrée du Ramadhan.

A. A.



PRODUITS AGRICOLES FRAIS

### Tendance haussière

De nombreux produits alimentaires industriels sont en hausse. Il s'agit des boissons non alcoolisées (19,9%), café et thé (7,86%), huiles et graisses (3,1%), laits, fromages et dérivés (2,13%) et sucres et produits sucrés (0,75%).

En février 2012 et par rapport au mois de janvier de la même année l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2%, soit une variation mensuelle nettement supérieure à celle relevée le même mois en 2011 (0,5%).

Cette évolution, qui intervient pour le deuxième mois consécutif traduit une « augmentation sensible » des biens alimentaires (+3,4%).

Les prix des produits agricoles frais se sont caractérisés par une « forte hausse », soit 7,1% par rapport à janvier qui s'est distingué par une variation plus importante (+10,1%). Des relevements substantiels de prix sont observés pour certains produits, notamment la pomme de terre (22,6%), les légumes (12,8%) et les fruits (7,5%).

Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 2,1%, souligne l'Office national des statistiques. Les prix des produits alimentaires industriels ont évolué de 0,2%, alors que le groupe « lait, fromages et dérivés » a augmenté de 0,5%, les huiles et graisses de 0,7% et les sucres et produits sucrés de 0,6%. Les prix des produits manufacturés ont connu une hausse de 0,6% en février 2012 par rapport au mois précédent au moment où les services se sont caractérisés par une augmentation de 2%, selon l'Office.

SALON DE L'HABITAT  
DU 26 AU 30 MARS À ORAN

### Une trentaine de participants attendus

Une trentaine d'opérateurs nationaux et étrangers sont attendus à la première édition du « Salon de l'habitat : aménagements et services », qui se tiendra du 26 au 30 mars au Centre des conventions d'Oran, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Organisé sous le slogan « Pour un habitat durable et de qualité », cette manifestation s'adresse aux professionnels et au grand public, avec quelque 32 opérateurs spécialisés en acquisition, équipement, décoration, aménagement et agencement des logements et des espaces qui les entourent. Le Salon s'intéresse à l'habitat dans son contexte global, allant de la chausée à la personnalisation de l'intérieur en passant par l'aménagement du jardin. Des promoteurs, des représentants des banques et des spécialistes en décoration et en aménagement intérieur et extérieur prendront également part à ce rendez-vous. Dans une conférence de presse, Omar Bedkane, organisateur, a souligné que le Salon cible les promoteurs et acquéreurs du logement promotionnel proposant un savoir-faire de qualité.

Deux ateliers sont, par ailleurs, au programme de cette manifestation.

Le premier a pour mission de répondre aux questions des visiteurs désireux d'aménager ou réaménager, d'isoler (isolation thermique) ou décorer leurs logements, alors que le deuxième atelier sera un espace d'expression dédié aux enfants, qui dessineront au crayon l'habitat dont ils rêvent. Un concours des meilleurs textes et dessins définira les lauréats à la fin du Salon, a-t-on indiqué.

R. E.

CHLEF

**70.000 plants d'oliviers mis en terre**

70.000 plants d'oliviers ont été mis en terre dans la wilaya de Chlef durant la campagne de plantation 2011-2012 qui s'étend du mois d'octobre à mars, a indiqué la Conservation des forêts. Ces plantations ont été réalisées sur une superficie de 460 hectares, a précisé la même Conservation, qui fait état de l'engouement suscité par l'oléiculture auprès des agriculteurs de la région de par la durée de vie de cet arbre rustique et sa résistance aux aléas climatiques.

Réalisée par l'entreprise publique de génie rurale Zaccar pour un coût de 31 millions de dinars, cette opération vise à promouvoir le développement de l'agriculture de montagne et à valoriser les espèces rustiques telles que l'olivier et l'amandier, a expliqué la Conservation des forêts. Pas moins de 10.000 ha seront plantés en olivier dans la wilaya de Chlef au titre du plan quinquennal 2010-2014, a indiqué, à cet égard, la même Conservation, qui a ajouté que 3.000 ha ont été déjà plantés portant ainsi la superficie du verger oléicole de la wilaya à 4.800 ha dont 1.800 ha en exploitation. En 2011, une production de 350 tonnes d'olives, soit l'équivalent de 3.300 hectolitres d'huile d'olive, a été réalisée dans la wilaya Chlef.

LAGHOUAT

**Lancement de plusieurs projets de l'enseignement supérieur...**

Plusieurs projets relevant du secteur de l'enseignement supérieur, inscrits dans le cadre de l'actuel programme quinquennal de développement, seront lancés prochainement à Laghouat, ont annoncé les services de la wilaya. Ces opérations portent sur la réalisation de 2.000 places pédagogiques pour la faculté des sciences de la terre et 1.000 autres pour la faculté des sciences de la technologie, et un auditorium de 800 places pédagogiques.

Des projets pour la réalisation d'une cité universitaire de 4.000 lits et d'un réfectoire central d'une capacité de plus de 800 repas/ jour, sont également prévus. Les mêmes services ont fait part de l'ouverture, début septembre prochain, du centre universitaire d'Alfou d'une capacité de 1.000 places pédagogiques et d'une résidence universitaire de 500 lits. Une enveloppe financière de 900 millions DA a été allouée pour la réalisation de ce centre universitaire qui permettra d'atténuer la pression sur l'université Amar Thelidji de Laghouat.

**...portes ouvertes sur l'ONAAPH**

Les portes ouvertes sur l'Office national d'appareillages et accessoires pour handicapés (ONAAPH) ont drainé de nombreux visiteurs, notamment des personnes aux besoins spécifiques notamment.

Inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des handicapés, cette manifestation, ouverte vendredi dernier à la maison de la culture Abdallah-Benkeriou, exposent des modèles d'appareillages et de moyens utilisés par différentes catégories de handicapés, moteurs et non-voyants, en plus d'autres accessoires sollicités pour la réadaptation physique.

Selon la directrice du centre de l'ONAAPH de Laghouat, cette manifestation a pour but la vulgarisation des appareillages et équipements mis à la disposition des personnes aux besoins spécifiques et l'ONAAPH sur la société et sa clientèle en particulier.

APS

M'SILA, SITE KALÂA DES BENI-HAMMAD

**Destination privilégiée des familles**

*Comme de coutume en cette période de l'année, la commune de Maadhid (35 km à l'est de M'sila), qui abrite la célèbre Kalaâ des Beni-Hammad, est, depuis quelques jours, la destination privilégiée des familles et des groupes de jeunes en quête d'un moment d'évasion.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Située aux portes du Sahara et région connue pour ses vastes étendues steppiques, la wilaya du Hodna ne regorge ni d'îlots verdoyants, ni de structures de loisirs, c'est pourquoi ses habitants font de la Kalaâ des Beni-Hammad leur destination préférée dès que le soleil refait son apparition après le froid de l'hiver.

Venant des communes voisines d'Ouled Derradj, de Souamaâ, d'Ouled Addi-Lekbala, de Barhoum, de Magra et, surtout, du chef-lieu de wilaya, ils ne ratent pas l'occasion de prendre leur voiture ou d'emprunter les transports en commun pour aller admirer l'imposant minaret millénaire de la Kalâa, haut de 25 mètres, principale attraction de ces lieux classés depuis 1980 au patrimoine mondial par l'Unesco, souligne l'APS.

Pour les plus avisés, capables de servir de guides à leurs proches et amis, la tournée serait tronquée sans une virée du côté des quatre palais princiers de cette cité, jadis prestigieuse, fondée en l'an 1007 par le Sanhadji Hammad Ibn Bouloughine qui, pour les peupler, y avait transféré les habitants de Ashir et Souk Hamza (Bouira).

La balade commence d'abord par le palais de la Mer (qui doit son nom à un vaste bassin qui aurait été le théâtre de joutes nautiques), le palais de l'Etoile et un peu plus loin le palais du Salut puis le palais du Manar que le sultan Ennacer aurait construit pour sa bien-aimée la prin-



cesse Bellara. Pluriséculaire, ce patrimoine est enserré au cœur de magnifiques paysages naturels que surplombe le mont Takerboust culminant à 1.418 mètres. Une multitude de fontaines et de sources naturelles accentuent la magie des lieux.

D'une rare splendeur, les chutes de Maadhid que certains jeunes de la wilaya tentent de promouvoir via Facebook, excitent l'imagination des plasticiens et des musiciens que l'on croise souvent déambulant, le cheval ou la guitare sur le dos, dans cette région.

Les automobilistes de passage ne manquent pas d'y faire une halte pour se désaltérer dans l'une des sources et s'offrir quelques moments de repos et de détente.

Maâdhid est aussi un lieu préféré pour les plus fervents adeptes de la tradition du Et-Tarbaâ, sortes de petites kermesses familiales organisées dès l'avènement du printemps pour célébrer la végétation débordante et la vie.

Et-Tarbaâ relève, pour eux, d'un savoir-vivre propre aux gens de la région qui,

avec de petits riens, savent organiser de belles sorties de plein air dans des paysages féériques, histoire de briser la monotonie des cloisonnements imposés par le froid de l'hiver qui s'en va.

Les aïeux des hodnis ne demandaient ni forêts de loisirs ni zoo pour jouir de la nature et savourer d'agréables moments par ces temps cléments qui restent "fugaces" car intercalés entre les longues périodes de froid d'hiver et la chaleur torride de l'été, selon les m'silites rencontrés sur le site.

Selon des associations locales, pas moins de 10.000 personnes fréquentent ce lieu en cette période de l'année, affirme les associations locales, toutefois, elles déplorent "l'absence de structures parmi les plus élémentaires" pour l'accueil des visiteurs réduit la mise en valeur de cette attraction touristique de la région du Hodna, qui reste aussi l'un des rares endroits où les familles m'silites peuvent profiter, l'espace de quelques heures, du printemps.

B. M.

AIN DEFLA, PROGRAMME NATIONAL DE SOLIDARITÉ

**Des personnes âgées séjournent dans la wilaya**

Le ministre de la Solidarité nationale et de la famille Said Barkat, a rendu visite, samedi dernier, à des personnes âgées se trouvant en vacances à Aïn Defla pour s'enquérir notamment des conditions de leur séjour.

Ces personnes âgées, une soixantaine, issues des différentes wilayas du pays, ont bénéficié, en cette période printanière, de vacances dans la wilaya de Aïn Defla, au titre d'un programme national de solidarité initié par la tutelle en faveur de cette frange de la société.

Les hôtes de cette wilaya sont en vacances depuis le 18 mars courant pour y séjourner jusqu'au 27 du mois. Ils sont issus des wilayas de Blida, Boumerdès, Médéa, Djelfa, Médéa, Djelfa et Tizi-Ouzou.

Dix personnes âgées, originaires de la wilaya de Aïn Defla, ont bénéficié, quant à eux, d'une prise en charge à la station thermale de Bouhanfia (Mascara), a indiqué le ministre, en assurant que "toutes les dispositions matérielles et d'encadrement ont été prises pour assurer un séjour agréable à l'ensemble de ces vacanciers".

M. Barkat a fait état d'un programme national de vacances organisé parallèlement pour les enfants, qui a ciblé 1.100 scolaires de 30 wilayas du Nord du pays et sept (7) du Sud.

Le but visé par ce programme est, selon le ministre, de "permettre aux enfants des différents régions du pays de faire connaissance entre eux, ainsi que de découvrir les richesses de l'Algérie dans leur diversité". Il a rappelé qu'un program-

me similaire avait été initié l'année dernière et a connu "un franc succès".

Durant cette visite, le ministre s'est rendu au foyer des personnes âgées et des handicapés de Hammam Righa, où 80 pensionnaires bénéficient actuellement d'activités ludiques et éducatives.

A Khemis Miliana, M.Barkat a inspecté un projet de réalisation d'un centre spécialisé dans la protection juvénile, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de l'ordre de 95%. Sa capacité d'accueil est de 280 jeunes, dont 80 en régime d'internat.

Le ministre a achevé sa tournée, en rendant visite aux jeunes sourds et muets du centre médico-pédagogique du chef lieu de wilaya.

APS

CONSTANTINE, CENTRE ANTICANCER

# Dotation de 3 nouveaux accélérateurs de particules

*Appelés à remplacer un ancien matériel réformé datant de 1989, la mise en fonction "progressive" de ces nouveaux accélérateurs permettra de "prendre en charge la très forte demande de malades venant de toutes les wilayas de l'est et du sud-est du pays.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine vient d'acquiescer trois nouveaux accélérateurs de particules de haute et moyenne énergies pour un coût total de 400 millions de dinars pour le centre anti-cancer, a indiqué le directeur général de cet établissement.

Utilisé en radiothérapie pour délivrer des rayonnements ionisants détruisant les tissus cancéreux, cet équipement sera "installé de manière graduelle en commençant par celui de haute énergie à la fin du mois d'avril prochain", a précisé le professeur Abdelhamid Oubira, dans ce contexte à l'APS.

Nécessitant la mise en place d'un véritable bunker de sécurité, les travaux de pré-montage de cet accélérateur sont actuellement en cours, a affirmé le même responsable. Appelés à remplacer un ancien



matériel réformé datant de 1989, la mise en fonction "progressive" de ces nouveaux accélérateurs permettra de "prendre en charge la très forte demande de malades venant de toutes les wilayas de l'est et du sud-est du pays, a souligné le professeur Oubira à l'APS. Ces accélérateurs de dernière génération sont "très efficaces dans le traitement des cancers et la destruction des tissus cancéreux", a indiqué de son côté, le directeur de la santé et de la population,

Azouz Assassi, qui a, par ailleurs, rappelé que le système d'imagerie par résonance magnétique (IRM) dont s'est doté le CHU de Constantine est opérationnel depuis la semaine dernière.

L'équipement composant ce procédé technique d'exploration non invasive d'imagerie médicale a, selon l'APS, nécessité une enveloppe de près de 170 millions de dinars.

B. M.

ORAN, INFRASTRUCTURES DE PROXIMITÉ

## Programme de réalisation de 14 marchés de fruits et légumes

Un programme de réalisation de 14 marchés couverts de fruits et légumes de proximité sera lancé prochainement dans plusieurs agglomérations oranaises, a indiqué le directeur de la planification et suivi budgétaires (ex-DPAT) de la wilaya.

Cette opération, qui a mobilisé un crédit de 380 millions DA puisé dans le budget de la wilaya (220 millions DA) et celui des plans communaux de développement (160 millions DA), a pour but de permettre aux professionnels l'exercice de

leurs activités dans de meilleures conditions, a précisé M. Mohamed Seghier.

"Un millier d'emplois directs sera créé à la faveur de cette opération qui prévoit la réalisation de ces structures de proximité notamment à la future zone d'habitation et la cité AADL (Bir El Djir), El Barki (Oran), El Kerma et Sidi Chahmi (Es-Sénia), Aïn El Bya, Boulélis, haï Mohamed Ghriss (Aïn Turck) et El Braya (Oued Tlélat)", a souligné Mohamed Seghier, ajoutant que ces marchés couverts, qui seront érigés en structures

légères, doivent impérativement intégrer l'environnement du site et être en cohérence urbaine. Selon le même responsable, la wilaya d'Oran qui a entrepris un vaste programme de réorganisation de l'activité commerciale en amont et en aval a réalisé, à El Kerma, un marché de gros de fruits et légumes de niveau national avec toutes les commodités nécessaires pour un coût de 1,5 milliard DA. Sa réception, très attendue par la population, interviendra dans les prochaines semaines.

APS

TINDOUF, PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

## Objectif : 50 mégawatts cet été

Une production électrique de 50 mégawatts devra être atteinte en début d'été prochain dans la wilaya de Tindouf qui vient d'acquiescer de nouveaux équipements, a indiqué un responsable de la wilaya.

Ces équipements portent sur deux turbines à gaz pour la production électrique de 30 mégawatts, en plus de la mise en service prochaine d'une nouvelle centrale de 20 mégawatts, a précisé le secrétaire général de la wilaya. Mohamed Ferdi a

également fait part du lancement, à moyen terme, dans le cadre du programme national d'exploitation des énergies renouvelables, d'une expérience de production de 9 mégawatts d'électricité par l'exploitation de l'énergie solaire.

La wilaya de Tindouf dispose actuellement d'une ancienne centrale composée de 25 générateurs, dont 9 seulement sont fonctionnels, accusant, par conséquent, un déficit en matière de couverture de la demande en énergie estimée à 30 méga-

watts, selon le même responsable. Pour M. Ferdi, les pannes de générateurs dans cette wilaya ont été à l'origine des fréquentes perturbations de l'approvisionnement en électricité, notamment ces quatre dernières années. Le SG de la wilaya a, à ce propos, tenu à rassurer la population locale de la maîtrise de la situation et de l'amélioration de l'approvisionnement en électricité avant l'avènement de la période des grandes chaleurs.

APS

AIN TEMOUCHENT

### La CNEP financera 400 à 500 crédits en 2012

L'antenne de la CNEP Banque de Ain Temouchent compte financer entre 400 et 500 crédits de logements au titre de l'exercice 2012, a annoncé son premier responsable. "Notre représentation locale est prête à garantir ces crédits et même à dépasser cet objectif", a précisé Abbès Miloud, en marge d'une manifestation "Portes ouvertes" sur cette Institution financière. Ces crédits concernent les logements de type logement participatif aidé (LPA) dont le taux d'intérêt est fixé à 1%, a rappelé le même responsable, ajoutant que le reste étant garanti par l'Etat au titre de bonification. "Cet objectif sera largement dépassé, pour peu que les bénéficiaires fournissent les documents exigés par la loi, essentiellement, la réservation notariée qui permet à la banque de dégager les crédits", a précisé Abbès Miloud. Entre autres projets qui seront lancés cette année à travers la wilaya, il y a lieu de signaler les 917 logements en location-vente à la deuxième nouvelle ville d'Ain Temouchent et les 132 logements d'El Malah, en plus des 226 logements promotionnels de Beni Saf. Ces "Portes ouvertes sur la CNEP Banque" se sont poursuivies jusqu'à mardi dernier.

Elles visaient à faire connaître et à promouvoir les produits et les formules de crédits de la CNEP Banque.

NAÂMA

### Réalisation d'une station électrique hybride

Une centrale hybride (gaz-solaire) de production d'électricité, dont l'étude technique vient d'être lancée, sera réalisée dans la wilaya de Nâama, a annoncé la Direction de l'énergie et des mines (DEM). Une étude de prospective des capacités naturelles de l'énergie solaire vient d'être lancée à travers la wilaya afin d'identifier dans sa partie Sud, des sites ayant une longue période d'ensoleillement, l'évaluation de la capacité gazière puisée des gazoducs traversant le territoire de la wilaya, ainsi que des ressources hydriques disponibles nécessaires à l'exploitation de ce projet ambitieux, a expliqué le responsable de la DEM. Inscrit dans le cadre de l'exploitation des énergies renouvelables, ce projet, appelé à constituer une source énergétique alternative et propre, devra être, une fois opérationnel, connecté au réseau électrique national pour le renforcement des capacités de production électrique en Algérie, a précisé la DEM, ajoutant que l'Algérie a réalisé, à la faveur de l'approbation du programme national des énergies renouvelables, de grandes installations techniques pour la diversification de ses ressources énergétiques. La même direction rappelle, à titre illustratif, la réalisation d'une série de projets d'approvisionnement en énergie de régions enclavées par l'installation de kits solaires, en plus de la construction d'une centrale hybride (gaz-solaire) à Hassi-R'mel, dans la wilaya de Laghouat.

ANNABA

### Contrôle des chantiers du dispositif "Blanche Algérie"

Des visites de contrôle seront effectuées prochainement dans des chantiers de travaux d'utilité publique, lancés en 2011 à travers la wilaya d'Annaba au titre du dispositif "Blanche Algérie" de soutien à l'emploi, dans le but d'évaluer leur impact sur l'amélioration de l'environnement, a indiqué la Directrice de l'action sociale (DAS). Cette opération, qui sera menée en collaboration avec l'antenne régionale de l'Agence de développement social (ADS), concernera une cinquantaine de chantiers de nettoyage ayant nécessité un financement de l'ordre de 40 millions de dinars, a précisé Saliha Mayouche. 27 de ces 50 chantiers n'ont pas donné les résultats escomptés en matière de nettoyage et de propreté de l'environnement, a estimé la même responsable, avertissant que "la moindre défaillance des bénéficiaires du dispositif constatée lors de ces visites, des mesures coercitives seront prises, pouvant mener jusqu'à la résiliation du contrat avec la Direction de l'action sociale". Un quota de 50 chantiers vient d'être affecté à la wilaya d'Annaba pour l'exercice 2012 dans le cadre du même dispositif, a révélé la directrice de l'Action sociale.

APS

BIRMANIE, POUR RAISONS  
DE SANTÉ**Aung San Suu Kyi  
annule sa campagne**

La lauréate du Prix Nobel de la paix, qui se présente dimanche prochain à des législatives partielles, a vomé plusieurs fois et a dû être soignée après avoir été coincée plusieurs heures, samedi, à bord d'un bateau échoué sur un banc de sable. L'opposante birmane, Aung San Suu Kyi, prise de vomissements et placée sous perfusion dimanche après un voyage éprouvant dans l'extrême-Sud du pays, a décidé d'annuler la fin de sa campagne électorale, a annoncé son parti. "Sur avis du docteur de la famille, Tin Myo Win, elle va se reposer chez elle. Elle ne devrait plus effectuer de longs déplacements", a déclaré Kyi Toe, un porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND).

Selon Kyi Toe, la santé d'Aung San Suu Kyi s'est "détériorée" au cours du voyage vers Myeik. Suu Kyi devait regagner sa ville de Rangoun dans la journée. Un millier de partisans étaient rassemblés autour de la maison où elle recevait des soins, a constaté un photographe. Les législatives partielles du 1<sup>er</sup> avril sont considérées comme essentielles pour tester la sincérité des réformes du nouveau régime birman. C'est la première fois que la "Dame" de Rangoun (66 ans) brigue personnellement un poste de députée.

SUD DE L'AFGHANISTAN

**9 morts dans l'explosion  
d'une mine artisanale**

Neuf personnes, dont un soldat de l'Otan, ont été tuées dans l'explosion d'une mine artisanale dans la province de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, a annoncé dimanche le gouvernement local. L'attentat, survenu samedi soir, a tué quatre policiers locaux, trois policiers nationaux, un interprète et un soldat de l'Isaf, a déclaré à la presse Shah Mohammad, le gouverneur du district d'Arghandab, de la province de Kandahar. L'Isaf a reconnu dans un communiqué la mort d'un de ses soldats, sans indiquer sa nationalité, dans le sud afghan. La province de Kandahar est l'un des principaux bastions des talibans chassés fin 2001 du pouvoir à Kaboul par une coalition internationale menée par les Etats-Unis. Les talibans combattent depuis lors le gouvernement afghan et ses alliés de l'Otan.

APS

ÉTATS-UNIS

**Rick Santorum remporte  
la primaire en Louisiane**

L'ultraconservateur Rick Santorum a remporté samedi dernier la primaire républicaine de Louisiane, donnant un coup d'accélérateur à sa campagne face à Mitt Romney, qui reste favori pour affronter Barack Obama en novembre. Selon des projections diffusées par les chaînes de télévision américaines après la fermeture des bureaux de vote, l'ancien sénateur de Pennsylvanie (Est), grand défenseur des valeurs chrétiennes et familiales, a remporté 39% des suffrages, contre 30% au multimillionnaire Romney. Il engrange ainsi un 11<sup>e</sup> Etat dans la course à l'investiture républicaine pour la Maison Blanche, mais compte toujours à son actif deux fois moins de victoires que son rival modéré Mitt Romney. Dans un courriel adressé à ses partisans dès l'annonce de sa victoire, Rick Santorum a qualifié «d'historique» le scrutin de Louisiane. Il a estimé que la Louisiane a voté pour un «authentique conservateur», reprenant l'accusation de l'aile droite du parti républicain pour qui Mitt Romney est par trop modéré.

R. I.

SYRIE, NOUVELLE JOURNÉE DE VIOLENCES

**24 morts dans plusieurs  
villes du pays**

*Les forces de sécurité ont pilonné, samedi, Homs dans le centre du pays, ainsi que d'autres villes de Syrie où l'armée tente de briser la rébellion dans les localités séditiées, rapporte l'opposition qui fait état d'au moins 24 morts.*

Kofi Annan, l'émissaire de l'Onu et de la Ligue arabe, est attendu dans la journée à Moscou où il tentera de convaincre la Russie de contribuer à la conclusion d'un cessez-le-feu et à l'ouverture d'un dialogue politique en Syrie. Il doit également se rendre en Chine, autre alliée traditionnelle du régime syrien.

"Nous comptons faire part lors de la réunion de notre approche pour aboutir à un cessez-le-feu et à la fin de la violence en Syrie, difficilement applicables tant qu'il y aura une aide armée étrangère et un soutien politique à l'opposition" indique un communiqué diffusé par le Kremlin rapporte l'agence Reuters.

Loin des cénacles diplomatiques, les violences se sont poursuivies samedi dans de nombreuses villes syriennes, dont Sarakib, dans le nord-ouest du pays. Les troupes loyalistes y ont tué au moins cinq personnes et ont fait des dizaines de blessés, rapporte l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), basé à Londres.

A Homs, épice de la contestation, au moins dix personnes ont été tuées par des explosions et des tirs, rapportent des activistes qui accusent les forces syriennes de pilonner des zones résidentielles dans le centre-ville.

"Les bombardements ont recommencé ce matin (...). Des mortiers et des chars tirent sur de nombreux quartiers de la vieille ville de Homs", a dit à Reuters un opposant vivant dans le quartier de Bab Sbaa, ajoutant que de nombreux riverains



avaient quitté ces zones pour trouver refuge ailleurs.

La nouvelle flambée de violences de cette semaine semble indiquer que les gouvernements ont du mal à contrôler la troisième ville du pays.

A Koussair, dans la province de Homs, des tirs à l'arme lourde ont tué trois civils, d'après l'OSDH. Dans la province méridionale de Deraa, berceau de la révolte proche de la Jordanie, l'OSDH a indiqué qu'un homme avait été tué à un barrage des forces de sécurité.

Trois soldats ont été tués par des insurgés dans la province de Hassaka, dans le nord-est du pays, selon la même source.

A Douma, un quartier de la périphérie de Damas, des activistes font état de fortes explosions après des violents combats durant la nuit. Samedi matin, les combats semblaient avoir baissé d'intensité mais des tireurs d'élite et des blindés étaient visibles dans la ville.

A Kalat al Madiak, près de Hama, dans le nord-ouest de la Syrie, des bombardements ont également été signalés. Les militaires ont tenté ces deux dernières semaines d'attaquer la ville mais ils rencontrent une farouche résistance de la part des insurgés, d'après l'OSDH.

L'agence officielle syrienne Sana a indiqué que 18 soldats "martyrs", tués lors de différents affrontements, ont été enterrés samedi.

Les restrictions imposées par les autorités au travail des journalistes rendent difficile la vérification des informations relayées par l'opposition ou le pouvoir.

De profondes divisions ont affaibli le front anti-Assad. Dans une tentative de remédier à ces problèmes au niveau militaire, le général Moustafa Cheikh, qui a déserté pour rejoindre la rébellion, a demandé à tous les groupes rebelles de se rallier à l'ASL.

R. I. / Agence

EGYPTE

**Les parlementaires libéraux  
se retirent du vote sur la Constituante**

Les parlementaires libéraux égyptiens, en conflit avec leurs collègues, les frères musulmans majoritaires, ont annoncé samedi leur retrait du vote crucial pour désigner les membres de la commission chargée

de rédiger la nouvelle Constitution.

"Tous nos parlementaires se sont retirés", a déclaré Naguib Sawiris, fondateur du Parti des Egyptiens libres, le parti libéral le plus représenté au sein du Parlement dominé par les frères musul-

mans, s'exprimant au nom de son parti et d'une coalition de petits partis de gauche et laïcs.

"C'est ridicule", a-t-il ajouté. "Une Constitution rédigée par une seule force, et uniquement une force. Nous avons fait de notre mieux mais en vain".

Après une série de réunions préparatoires, le Parlement égyptien devait désigner samedi les 100 membres de la commission constituante -50 députés et sénateurs et 50 personnalités publiques et membres de syndicats.

L'ancienne Constitution a été abrogée après la chute du régime Moubarak en février 2011 et remplacée en mars par une déclaration constitutionnelle adoptée par référendum, qui a maintenu certains principes de base en attendant un nouveau texte.

APS

SÉNÉGAL

**Second tour de la présidentielle**

Les opérations de vote pour le second tour de la présidentielle ont commencé dimanche au Sénégal opposant le chef de l'Etat sortant Abdoulaye Wade à son ex-Premier ministre Macky Sall. Près de 5,3 millions d'électeurs ont voté au cours de ce scrutin dans les quelques 11.900 bureaux de vote ouverts à travers le pays

Environ 18.000 membres de la Commission électorale nationale autonome (Céna) ont veillé à ce que le scrutin se tienne dans des conditions de sécurité et de transparence, comme au premier tour, organisé le 26 février.

Au total, quelque 300 observateurs étrangers étaient présents pour surveiller le vote, notamment de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

### FLAMBÉE DES PRIX DE LA POMME DE TERRE

# Retour à la normale attendu dans les prochains jours

*Après avoir atteint des prix vertigineux, la pomme de terre devrait être accessible de nouveau pour les familles. En effet le ministre de l'Agriculture, rassurant, assure que les prix devront connaître un retour à la normale dans les prochains jours sans pour autant donner de date précise.*

Page 12



### DÉFORESTATION DANS LE MONDE

## 11 milliard d'euros de pertes annuelles

*Les coupes illégales de bois dans les forêts représentent jusqu'à 90% de l'ensemble des activités d'exploitation forestière dans certains pays et produisent environ 11 milliards de revenus illicites par an. Ces chiffres sont contenus dans un rapport de la Banque mondiale sous le titre : « Justice pour les forêts : renforcer la lutte des systèmes de justice pénale contre les exploitations forestières illégales. »*

Page 13



FLAMBÉE DU PRIX DE LA POMME DE TERRE

# Retour à la normale attendu dans les prochains jours

Après avoir atteint des prix vertigineux, la pomme de terre devrait être accessible de nouveau pour les familles. En effet Le ministre de l'Agriculture, rassurant, assure que les prix devraient connaître un retour à la normale dans les prochains jours sans pour autant donner de date précise.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Invité sur un plateau de la Télévision algérienne, Rachid Benaïssa incombe la flambée des prix aux mauvaises conditions climatiques connu par le pays. Des conditions qui ont beaucoup influé sur la récolte et la culture, selon le ministre qui n'a, à aucun moment, évoqué le rôle des spéculateurs dans cette situation. Un rôle déjà reconnu par le gouvernement, qui s'est déclaré « impuissant devant les spéculateurs » en 2006. La situation ne semble pas avoir trop changé, puisque 6 ans après la pays vit la même situation et ce malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics pour développer la culture de la pomme de terre. Autre facteur non négligeable, la baisse de la production, évoqué par les opérateurs du secteur. Une production en hausse durant les trois dernières années. Les prévisions des professionnels tablaient même sur une quantité de 5 millions de tonnes de pommes de terre d'ici à 2014. Selon le Conseil interprofessionnel de la pomme de terre la filière peut progresser de 20 à 30% par an. La production de pommes de terre a atteint 3,8 millions de tonnes en 2011, en hausse de 19% par rapport à 2010. En 2010, la pro-



duction s'était établie à 3,2 millions de tonnes contre 2,67 millions de tonnes en 2009 et 2,2 millions en 2008. A la veille de l'Indépendance, il était considéré que l'Algérie produisait environ 250.000 t de pommes de terre sur une superficie estimée à 26.000 ha. Selon les chiffres du ministère, 53%

de la production nationale de pommes de terre est assurée par quatre wilayas : El-Oued et Ain Defla, qui ont fait à elles seules 37% de la récolte, Mascara et Mostaganem (16%). La wilaya d'El Oued assure, à elle seule, 35% de la production nationale. Une wilaya qui n'a pas trop connu les aléas de la nature. Pour consoli-

der les progrès réalisés par la filière, les professionnels ont établi un plan d'action pour l'année 2012 qui porte sur plusieurs aspects liés, notamment à la fertilisation, à la mécanisation, à la régulation et à la production de semences.

Il est à noter que 100.000 ha sont réservés annuellement à la production de la pomme de terre, soit 27% de la superficie totale consacrée aux cultures maraichères. La pomme de terre qui reste reste un produit de base pour le consommateur avec une moyenne de consommation de 60 kg habitant/an.

Pour remédier à la situation actuelle et dans la perspective de faire baisser le prix de la pomme de terre à 50DA, actuellement à 100DA, des négociations ont été entreprises par les services publics avec les exploitants agricoles, les représentants des marchés de gros d'Attatba, de Bougara et des Eucalyptus et les mandataires. Il a été demandé aussi aux exploitants des wilayas du Centre de déstocker la pomme de terre à hauteur de 50% vers les marchés de gros, sur une période de 10 jours pour voir la courbe des prix baisser. Il faut savoir que la pomme de terre, qui est écoulée sur le marché durant le mois de mars, est celle récoltée aux mois de novembre et de décembre derniers. T. L.

PLATEFORMES PÉTROLIÈRES

## Les Français pour une réglementation internationale

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) français préconise une réglementation internationale spécifique aux plateformes pétrolières, pour anticiper les risques environnementaux. « Nous sommes aujourd'hui face à un cadre juridique complexe, incomplet et ambigu » précisent les rapporteurs Jacques Beall et Alain Ferretti pour qui « une des questions fondamentales concerne le statut des plateformes (sans) aucune réglementation internationale spécifique à l'activité offshore ». Selon l'agence écofinance, l'avis préconise un rapprochement des pratiques des codes de l'environnement et minier, ainsi qu'« une séparation au sein des services de l'Etat des fonctions d'autorisation et de contrôle ».

Le CESE rappelle que le pétrole est « la première source d'énergie fossile de la planète » et que la part de l'offshore ne cesse d'augmenter ». Il estime que « la couverture financière des risques reste une question cruciale » alors que « le marché des assurances ne semble pas actuellement en mesure de couvrir les risques des plus gros accidents ». « Un des enjeux principaux sera de clarifier la responsabilité de l'opérateur et de ses prestataires », concluent les rapporteurs.

AFRIQUE-INDE

## 90 milliards de dollars d'échanges commerciaux à horizon 2015

Lors de la réunion annuelle des ministres du Commerce d'Afrique et d'Inde, Anand Sharma, ministre indien du Commerce et de l'Industrie, se déclare optimiste pour que le commerce entre l'Inde et l'Afrique passe de 62 milliards \$ en 2011 à 90 milliards \$ en 2015. L'année dernière l'objectif fixé par les parties africaines et indiennes était de 70 milliards pour 2015.

600 délégués africains et 500 entreprises africaines participent à cette convention de trois jours (du 17 au 20 mars d'ernier) et ont échangé sur plus de 250 projets totalisant 30 milliards de dollars d'investissements. Un Conseil d'affaires Inde-Afrique (India-Africa Business Council), co-présidé par Aliko Dangote, PDG de Dangote Group (Nigeria) et Sunil Bharti Mittal, président du groupe Bharti Airtel a été créé afin de renforcer la coopération entre l'Inde et l'Afrique dans les secteurs suivants : banque, agriculture, industrie, produits pharmaceutiques, mines, nouvelles technologies, chemin de fer, ...

Les investissements indiens en Afrique sont essentiellement accompagnés par des fonds privés contrairement aux entreprises chinoises qui bénéficient de financements publics.

## La BAD octroie 64 millions d'euros à la BOAD

La Banque africaine de développement (Bad) et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) ont signé un accord de prêt pour une ligne de crédit de 64 millions. La BAD participera à hauteur de 3,05 millions à l'augmentation de son capital de la banque ouest africaine.

Selon Tim Turner, directeur des opérations du secteur privé de la BAD, « l'octroi de cette nouvelle facilité est motivé par le développement rapide des activités de la BOAD dans le secteur privé, qui nécessite de mobiliser des ressources additionnelles pour faire face à une demande croissante d'investissement, émanant des acteurs économiques de sa zone d'intervention. » Christian Adovelandé, président de la BOAD, a remercié la BAD et rappelé que cette opération va permettre à la BOAD de disposer de ressources supplémentaires à moyen et long terme pour financer les secteurs à fortes potentialités en matière de création d'emplois (mines, agriculture, industrie, et services), l'augmentation de la valeur ajoutée de la production régionale et le développement des exportations.

DÉFORESTATION DANS LE MONDE

# 11 milliard d'euros de pertes annuelles

Les coupes illégales de bois dans les forêts représentent jusqu'à 90% de l'ensemble des activités d'exploitation forestière dans certains pays et produisent environ 11 milliards de revenus illicites par an. Ces chiffres sont contenus dans un rapport de la Banque mondiale sous le titre : « Justice pour les forêts : renforcer la lutte des systèmes de justice pénale contre les exploitations forestières illégales. »

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Toutes les deux secondes, une surface forestière comparable à la superficie d'un terrain de football est coupée à blanc dans le monde par des exploitants opérant de manière illégale. Le rapport montre comment les pays peuvent lutter efficacement contre l'exploitation illégale des forêts avec l'aide des systèmes de justice pénale, réprimer les activités criminelles organisées et dépister et confisquer les gains illicites tirés de l'abattage des arbres.

Le rapport souligne que, pour mener une action efficace, les services de répression de la criminalité doivent enquêter au-delà des petits criminels et s'efforcer d'identifier les destinataires des profits tirés de l'abattage illégal. En suivant la piste de l'argent et en utilisant les outils mis au point dans quelque 170 pays pour chercher l'« argent sale », les appareils de justice pénale peuvent pourchasser les organisations criminelles qui se livrent à des opérations d'abattage illicite à grande échelle et confisquer les gains mal acquis.

Selon les estimations de la Banque mondiale, les coupes illégales représentent jusqu'à 90% de l'ensemble des activités d'exploitation forestière dans certains pays et produisent entre 10 et 15 milliards de dollars de revenus illicites par an. Ces capitaux, contrôlés principalement par la criminalité organisée, échappent à l'impôt et servent à verser des pots-de-vin aux fonctionnaires



corrompus à tous les échelons de l'administration. Le rapport contient des conseils sur l'action à mener ainsi que des recommandations opérationnelles à l'intention des responsables de l'action publique et des responsables de la gestion des forêts et de l'application de la loi. L'objectif est de les aider à intégrer la question de l'exploitation illégale des forêts dans les stratégies de justice pénale, de promouvoir la coopération inter-

nationale et nationale parmi les décideurs publics, les organismes chargés de l'exécution de la loi et d'autres parties prenantes importantes, et de mieux exploiter les renseignements financiers disponibles.

« Nous devons lutter contre la criminalité organisée dans le domaine de l'exploitation illégale des forêts de la même façon que nous combattons les malfaiteurs qui vendent de la drogue ou se livrent à des extorsions de fonds », déclare Jean Pesme, chef de l'unité de promotion de l'intégrité des marchés financiers à la Banque mondiale, dont la mission consiste à aider les pays à mettre en place des cadres juridiques et opérationnels efficaces de lutte contre les flux financiers illégaux.

Malgré l'existence de preuves accablantes montrant que l'abattage illégal est une épidémie d'ampleur mondiale, la plupart des délits forestiers passent inaperçus, ne sont pas signalés ou sont ignorés. Par ailleurs, l'évaluation des bénéfices illégaux engendrés par ces délits ne rend pas compte de l'énorme coût environnemental, économique et social de ceux-ci : menaces sur la diversité biologique, accroissement des émissions de carbone, répercussions négatives sur les moyens de subsistance des populations rurales et enrichissement des criminels aux dépens des pauvres.

« Il est essentiel de prendre des mesures préventives contre l'exploitation illégale des forêts, mais nous savons aussi que cela n'est pas suffi-

sant », commente Magda Lovei, chef sectoriel à la Banque mondiale. « Une fois mises en œuvre, les recommandations de ce rapport peuvent avoir le puissant effet de dissuasion qui fait défaut à de nombreuses mesures prises contre les exploitants forestiers opérant de manière illégale ».

Les réseaux de criminalité organisée qui se trouvent derrière les opérations d'abattage illégal à grande échelle participent à la corruption des plus hauts échelons de l'État. Les enquêtes sur les délits forestiers sont compliquées aussi par la dimension internationale de ces opérations. Conscients de ces difficultés, les auteurs du rapport recommandent de concentrer les actions de répression sur les « cerveaux » qui se cachent derrière ces réseaux ainsi que sur les fonctionnaires corrompus qui les protègent et leur permettent de mener leurs activités.

Atitre d'exemple, au Cameroun, le Trésor public perd un peu plus de 100 milliards F CFA du fait de l'exploitation illégale et frauduleuse du bois. C'est ce qui ressort d'une étude rendue publique en novembre dernier par une ONG locale pour qui le bois ne rapporterait en moyenne que 35 à 40 milliards dans les caisses publiques. « Il est difficile de fournir une évaluation exacte de la déforestation sauvage, c'est-à-dire, l'exploitation illégale du bois, du fait de son caractère frauduleux, les statistiques sont difficiles à obtenir », selon Samuel Nguifo, son secrétaire exécutif.

T. L.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E)

## Où en est-on en Afrique ?

Le Forum panafricain sur les déchets d'équipements électriques et électroniques s'est tenu du 14 au 16 mars à Nairobi au Kenya. Les discussions ont porté sur la mise en œuvre d'un cadre réglementaire et de moyens pour la gestion durable des D3E. La nécessité d'une collaboration nationale, régionale et internationale est également évoquée.

Dans son nouveau rapport intitulé, « D3E, où en sommes-nous en Afrique ? », l'Onu tire deux conclusions majeures. La première est que la consommation intérieure est le principal facteur contribuant à l'augmentation des déchets électroniques en Afrique. L'étude menée dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte-d'Ivoire, Ghana, Libéria et Nigéria) révèle qu'entre 650.000 et un million de tonnes de déchets électroniques, électriques et électroniques issus de la consommation intérieure sont produits chaque année et doivent être gérés pour la protection de la santé et de l'environnement. Malheureusement, le processus d'élimination se résume souvent à une combustion à l'air libre et un recyclage dans les circuits informels sans respect des process de qualité, sécurité et environnement. Le deuxième constat de l'Onu est que les importations de déchets électroniques d'Europe continuent d'aggraver le problème. Malgré la convention de Bâle et celle de Bamako, Royaume-Uni, France et Allemagne forment dans l'ordre le tiercé des principaux pays européens exportateurs de D3E en Afrique.

Cette conclusion résulte d'une analyse réalisée entre mars et juillet 2010 de 176 conteneurs de deux catégories d'équipements électriques et électroniques usagés importés au Nigéria qui a révélé que plus de 75% de tous les conteneurs venaient d'Europe, environ 15% d'Asie, 5% de ports africains (principalement du Maroc) et 5% d'Amérique du Nord. On a constaté une distribution semblable au Ghana, où 85% des importations de D3E usagés provenaient d'Europe, 4% d'Asie, 8% d'Amérique du

Nord et 3% d'autres pays.

Dans une optique d'écologisation de l'économie européenne et d'impulsion de la croissance verte en Afrique, les D3E peuvent jouer un rôle de locomotive. Pour le Directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et sous-secrétaire général de l'Onu, Achim Steiner « la gestion efficace des quantités croissantes de déchets électroniques produites en Afrique et dans d'autres pays du monde constitue une part importante de la transition vers une économie verte à faible intensité de carbone et efficace dans l'utilisation des ressources ».

Il est donc indispensable de transformer les contraintes évoquées en opportunités de green business. Comme le rappelle Jim Willis, secrétaire exécutif des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, « les déchets électroniques représentent le flux de déchets qui connaît la plus forte croissance dans le monde entier et un flux d'importance capitale au titre de la Convention de Bâle. La gestion correcte des équipements électriques et électroniques présente pour de nombreux pays un sérieux défi en matière de santé et d'environnement, et pourtant elle offre aussi des possibilités potentiellement importantes de créer des éco-entreprises et des emplois verts ».

La réussite d'une telle dynamique passe par un double partenariat Nord-Sud et Public-Privé en s'appuyant sur la stratégie proposée par le professeur Oladele Osibanjo, directeur du Centre de coordination régional de la Convention de Bâle pour l'Afrique et co-auteur du rapport : « les solutions durables en matière de gestion des déchets électroniques en Afrique exigent la prise de mesures portant sur le contrôle des importations et exportations, sur le ramassage et le recyclage, ainsi que sur l'élaboration de politiques et de lois qui incorporent la responsabilité élargie des producteurs, reconnaissent le rôle important du secteur informel, renforcent la sen-



sibilisation et l'éducation, et veillent à la surveillance du respect des dispositions et à leur mise en application. On devra assurer la mise en œuvre de mesures adéquates de santé et de sécurité pour ceux qui interviennent dans le recyclage, ainsi que de pratiques écologiquement rationnelles.»

## AFRIQUE DE L'EST Les stocks de sucre suscitent l'inquiétude

Plusieurs pays d'Afrique de l'Est, comme le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, se trouvent actuellement à la tête de stocks de sucre impressionnants suite aux dispositions prises l'année dernière face à l'importante sécheresse qui a sévi. Ces trois pays avaient interdit l'exportation de sucre, craignant d'en manquer, et ont ouvert les vannes à l'importation de sucre en franchise de droits de douane. Certains négociants auraient importé des volumes excédant largement les besoins, selon Edward George qui dirige le département études des matières premières agricoles à Ecobank.

Il estime que l'Ouganda disposerait actuellement en entrepôts de 40.000 t de sucre blanc, soit 15% de sa consommation nationale, et le Kenya quelque 20.000 t. Un problème majeur pour certaines entreprises qui doivent régler leurs factures à 90 jours.

Des volumes sont actuellement réexportés vers des marchés comme le Soudan du Sud ou la RDC mais le rythme inquiète le spécialiste : le conditionnement notamment du sucre blanc importé ne résisterait guère au temps et certaines marchandises risquent de se détériorer si elles ne sont pas stockées de façon appropriée.

Etant donné l'importance de ce produit dans le développement économique de la région, le Comité ad hoc sur les droits à l'importation de sucre dans la Cédéao - Comité comprenant la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal - a demandé, il y a quelques jours à la Commission de la Cédéao d'inclure le sucre dans sa liste de produits prioritaires lors de la mise en œuvre du tarif extérieur commun des produits agricoles. Signe de l'importance de ce produit pour la région, ce Comité ad hoc avait été créé en décembre dernier par le Comité conjoint Cédéao-Uemoa pour la gestion du tarif extérieur commun de la Cédéao lors de sa 11ème réunion à Cotonou.



Le directeur de la Commission, Salifou Tiemtore, a recommandé que les Etats membres maintiennent leurs droits actuels sur les sucres roux et raffinés jusqu'en 2014. Rappelons que c'est en 2018 que le taux uniforme de 35% sur les deux sucres serait appliqué.

## DÉVELOPPEMENT DE LA CHINE

# Le yuan à la place du dollar

*Tout ce qui renforce le yuan affaiblit mathématiquement le dollar. Washington ne devrait donc guère apprécier les positions très avant-gardistes de Londres.*



**L**e titre un peu provocateur. Certes, Londres et Pékin défendent chacun leurs intérêts nationaux. Jusque-là, pas de surprise. Seulement voilà, leurs intérêts se rejoignent sur un point bien précis : le yuan (monnaie chinoise).

Sur le yuan, les affaires des uns font aussi les affaires des autres. Voilà qui devrait créer une dynamique fort intéressante pour la monnaie chinoise. Et comme tout ce qui renforce le yuan affaiblit mathématiquement le dollar, Washington ne devrait guère apprécier les positions très avant-gardistes de la place de Londres.

### Les États-Unis peuvent-ils s'opposer au cours de l'Histoire ?

L'Empire du Milieu veut faire de son yuan la future monnaie de référence et d'échange internationale. Il en a les moyens et le temps joue pour lui. Comme toujours, Pékin opère très progressivement, sans bruit ni de vagues. Il franchit une à une les étapes de la convertibilité du yuan depuis des mois, sans même que vous ne vous en rendiez compte...

Et n'allez pas imaginer que la Chine œuvre toute seule dans son coin. Bien au contraire... Pékin a le soutien de tous les pays émergents et « fraîchement émergés ». Russie, Inde, Brésil, Afrique du Sud (BRICS) et beaucoup d'autres qui supportent ses initiatives visant à internationaliser le yuan.

Pourquoi ? Tout simplement parce que ces pays fortement exportateurs ne veulent plus voir leurs exportations dépendre du « roi dollar » en déperdition.

Le billet vert non seulement ne cesse de se déprécier, mais il est aussi un danger pour la stabilité économique, jugent la plupart des Émergents (Quantitative Easing + Twist = inflation et surchauffe économique chez les émergents = risque social accru).

En outre, les émergents ont un besoin urgent de diversifier leurs réserves de change (les 2/3 des réserves sont généralement détenues en dollar dont la valeur « s'évapore ». Non à la dépendance au dollar, nous crient-ils clairement. Et la Chine, aussi fine que rusée, leur propose depuis quelques mois une alternative puissante : son yuan. Et ça marche !

### Commerce international : le yuan marque des points

Nous avons d'abord assisté l'an passé à la mise en place de nombreux accords de swap bilatéraux pour faciliter le règlement des transactions commerciales en yuans. Les pays signataires sont essentiellement asiatiques, mais il y a aussi l'Argentine, la Nouvelle-Zélande, le Venezuela, le Pakistan, etc.

Aujourd'hui, ce sont l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Russie qui sont en train de signer un accord avec Pékin pour mettre en place des prêts libellés en yuan. Ces pays acceptent ainsi de commercer avec la Chine en yuan, et plus seulement en dollar. La banque HSBC estime que la part des transactions internationales libellées en yuan devrait passer de quelque 13% actuellement à 50% en 2015 ! Énorme... Mais logique : l'essentiel de la croissance mondiale est généré des pays émergents. Et ça ne fait que commencer ! Assurément, c'est un coup dur pour le dollar. Car la baisse des transactions internationales libellées en dollar conduira automatiquement à une baisse du dollar dans les réserves de change mondiales.

Le dollar serait-il en train de perdre son « privilège exorbitant » de pouvoir être imprimé à l'infini tout en étant adossé à rien ? En attendant, il n'y a pas que les pays émergents qui s'intéressent au yuan, bien au contraire. Les pays développés ne résistent pas aux chants des sirènes pékinoises. Le yuan offshore a décidément le vent en poupe.

### Les pays développés craquent à leur tour pour le yuan

Pour preuve, trois faits :

D'abord, un coup de tonnerre en provenance du Japon d'abord. Le Japon vient de signer un accord avec la Chine (nous parlons tout de même des 2e et 3e puissances économiques de la planète). Leurs transactions bilatérales pourront être libellées en yuan, parallèlement au dollar. La part du yuan va donc monter dans les réserves de change monstrueuses du Japon, au détriment du dollar.

Tokyo obtient en outre

l'incroyable privilège (avec Singapour et l'Australie) de pouvoir acheter de la dette souveraine chinoise. Nous parlons bien de l'ennemi héréditaire des Chinois : le Japon. C'est vous dire la détermination de nos camarades capitalistes à faire de leur monnaie, la monnaie de demain. Ensuite, parallèlement, les entreprises occidentales adoptent le yuan. Pékin a ouvert il y a quelques mois un marché obligataire à Hong-Kong, sur lequel les entreprises privées occidentales peuvent venir émettre des obligations libellées en yuan. Ceci afin de leur faciliter l'investissement direct en yuan sur le territoire chinois.

Le succès a été immédiat auprès de nos belles entreprises occidentales : McDonald, Unilever, Volkswagen, Caterpillar, Ford Motors... toutes se ruent au portillon pour trouver de l'argent frais et partir à l'assaut de l'énorme marché chinois. Et le fait est que l'argent coule à flots. Et enfin, à tel point que Londres, par le yuan alléchée, en vient à frapper à la porte. Londres n'a pas son pareil pour attirer le business et les capitaux. Et pour le coup, l'occasion est trop belle... Même si elle s'appelle yuan, ennemi public numéro 1 du dollar...

Les Insiders (rien d'officiel comme toujours) nous expliquent que Londres serait en train de monter la plus grande place offshore pour le yuan. Ses grandes concurrentes seraient Singapour, et bien sûr Hong-Kong. Mais l'avantage de Londres, c'est que cette place pourrait devenir pour nos entreprises une véritable tête de pont entre le monde occidental et l'Asie.

Ajoutez la réputation de Londres en tant que place financière et sa crédibilité ; sans oublier qu'elle est la première place mondiale pour l'échange de devises... pas de doute, Londres pourrait devenir un atout puissant pour le yuan.



COUP D'ENVOI DU FESTIVAL DU FILM AMAZIGH

# 15 films en compétition

Le coup de starter de la douzième édition du Festival du film amazigh a été donné dans la soirée d'avant-hier, samedi, au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, par le commissaire du festival, M. Assad. C'est en présence de plusieurs artistes et chanteurs de la région que la cérémonie d'ouverture a eu lieu.



PAR LOUNES BOUGACI

On peut ainsi citer les chanteurs Kamal Hammadi, Aït Menguellet, Ali Amrane (qui est aussi membre du jury) l'artiste-peintre Hocine Haroun, le poète Benmohamed. Des acteurs plus ou moins connus étaient aussi de la partie à l'instar de Fawzi Saychi (Rmizez) dont la présence n'est pas passée inaperçue. Mais sans doute c'est la présence du réalisateur du premier long métrage en tamazight, Abderrahmane Bouguermouh qui a le plus ému. D'autant plus que lors de la cérémonie d'ouverture, Abderrahmane Bouguermouh est monté sur scène pour

recevoir des prix de reconnaissance de la part du commissariat du festival ainsi que de la part d'un responsable de l'Office national des droits d'auteur. La cérémonie d'ouverture a été aussi l'occasion pour la présentation des membres du jury, dont le président Aomar Hakkar, qui est réalisateur de profession.

Après quoi, se sont succédé à la tribune, Assad El Hachimi, El Hadi Ould Ali (directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou) ainsi que Abdelkader Bouazghi, wali de Tizi-Ouzou pour évoquer, chacun à sa manière l'importance d'un tel rendez-vous culturel et artistique.

Quant aux projections de films, c'est hier qu'elles ont commencé et l'on annon-

ce pas moins de quinze films tous genres confondus pour la compétition de l'Olivier d'or. Hier, huit films, documentaires et dessins animés devaient être projetés tout au long de la journée dans le cadre de l'Olivier d'or mais aussi dans le cadre de la catégorie des jeunes talents.

Les activités de cette douzième édition ont lieu à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, au théâtre régional Kateb Yacine, à Larbaâ Nath Irathen, Azeffoun, Drâa El-Mizan et Azazga.

Le festival se poursuivra jusqu'au 28 du mois en cours avec la participation de pas moins de 400 festivaliers.

L. B.

TLEMCEN, MAISON DE LA CULTURE ABDELKADER-ALLOULA

## Projection de trois films-documentaires

PAR DJAMEL BOUKERMA

Dans le cadre de l'événement international « Tlemcen capitale de la culture islamique 2011 », le département patrimoine immatériel et chorégraphie organise, durant trois jours du 27 au 29 mars, la projection en avant-première nationale de trois films-documentaires à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen. Trois films-documentaires seront projetés en avant-première, produites par le département patrimoine immatériel et chorégraphie. A savoir, le film documentaire *L'appel de l'Imzad* de Madjid Sellamna, les danses populaires dans la Saoura de

Larbi Lakhal et le documentaire *Izelwan* d'Abdelwahab Saifi. En effet, la première projection sera présentée par la projection d'un film documentaire *L'appel de l'Imzad* de Madjid Sellamna un film produit par le ministère de la Culture. Le synopsis du film nous ramène à l'origine de cet instrument musical du Sahara. Un voyage à l'extrême sud-est de l'Algérie, et à 2.400 km de la capitale où se trouvent les deux régions de l'Ahaggar et du Tassili. Les habitants de ces régions, qui sont les descendants des différentes populations qui ont habité ces contrées depuis la nuit des temps, ont su sauvegarder et protéger un véritable héritage

patrimonial mondial. Les chants et danses du Hoggar et du Tassili, sont l'aboutissement des expériences culturelles accumulées à travers les âges. L'un des exemples les plus caractéristiques de ce patrimoine culturel immatériel et chorégraphique est sans doute la musique de l'Imzad. Un chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, qui connaît aujourd'hui un processus de déperdition. Quant à la deuxième journée de ces projections, prévoit la projection du film-documentaire « Les danses populaires dans la Saoura » de Larbi Lakhal. Ces projections sont une occasion pour découvrir le patrimoine immatériel et chorégraphie de

l'Algérie. De ce fait, la troisième journée verra la projection d'un film-documentaire intitulé *Izelwane* d'Abdelwahab Saifi. Ce film met en avant le patrimoine oral de « Izelwane » qui est une liturgie des ksours du M'zab. L'Izelwane est un prélude élégiaque, Un océan de mots, des traditions orales.

Elle scande des cantilènes chamelières, la rythmique des litanies incantatoires. Une libre expression ancestrale. L'Izelwane est un océan poétique où, à chaque vague, effleure la beauté, le tragique, la fête, la victoire des survivants et les Ibadites... »

D. B.

### VIBRANT HOMMAGE À RABAH DERIASSA Icône de la chanson algérienne

Une soirée artistique en hommage à Rabah Deriassa, un des grands noms de la chanson algérienne, a été organisée samedi soir à Alger en signe de reconnaissance envers cet artis-



te hors pair qui a réussi à marquer la scène culturelle algérienne par sa voix et ses chansons depuis les années 50. Une pléiade d'artistes ont animé la soirée qui s'est déroulée, dans une ambiance chaleureuse et festive, à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El-Feth (Oref), en présence de l'artiste honoré, des membres de sa famille et de la ministre de la Culture, Khalida Toumi. L'hommage, organisé par le ministère de la Culture en collaboration avec l'Oref, était un pur moment de nostalgie durant lequel chanteurs et chanteuses ont interprété certaines des chansons phares de Rabah Deriassa, telles que *Nedjma Koutbia* (L'étoile polaire), *Houta* (Le poisson) et *Ya Khomria* (Toi la brune). Mohamed Oujdi, Nacereddine Bliidi, Naima Fethi, Samir Toumi et Abdou Deriassa, son fils, ont fait vibrer la scène, chacun à sa manière, en proposant au public, présent en force, un cocktail de chansons toutes puisées dans le riche répertoire de la "star" de la soirée et toutes célèbres par le sens du verbe et par la variété de rythmes. Nadia Benyoucef, une des célèbres interprètes de la chanson algérienne, a terminé la soirée en beauté en interprétant, avec beaucoup d'émotion, *Ya Loumima* (Mère) et *Ya baba* (père), deux chansons écrites et composées pour elle durant les années 70 par Rabah Deriassa, évoquant à la fois le chagrin et la joie d'une nouvelle mariée qui quitte son domicile parental. Dans une déclaration à la presse, Rabah Deriassa, cet artiste qui a chanté l'amour, la beauté, la femme, la nature, la patrie et la passion, et a interprété des poèmes melhoun d'anciens poètes comme BenGuitoune, Abdellah Ben Kriou et Lakhdar Ben Khlouf, a exprimé sa joie d'être honoré et de retrouver son public après tant d'années d'absence. "Je me croyais oublié. Je suis content de cet hommage et je remercie ses initiateurs. Je dis au public algérien que vous me manquez beaucoup", a-t-il dit avant d'avoir une pieuse pensée au chantre de la chanson berbère, Khelifi Ahmed, décédé samedi dernier. Par ailleurs, il a adressé ses encouragements aux jeunes talents algériens, qu'ils soient dans le domaine de la chanson ou autres, en affirmant sa foi en leur avenir artistique. *Yahiaou Ouled Bladi* (Que vivent les enfants de mon pays), c'est la chanson qui a clôturé l'hommage, interprétée chaleureusement par Rabah Deriassa lui-même en compagnie des autres chanteurs. Né le 19 août 1934 à Blida, Rabah Deriassa est auteur, compositeur, interprète et même artiste-peintre. Il met en valeur dans ses chansons la femme algérienne, l'amour, la révolution algérienne et la gloire du prophète de l'Islam, entre autres.

APS

L'HYPERACTIVITÉ OU TROUBLE DÉFICITAIRE DE L'ATTENTION

# Une maladie encore mal comprise

*Le trouble déficitaire de l'attention (TDAH) est un trouble qui existe depuis toujours, mais que l'on commence à peine à mieux comprendre. Longtemps appelé «hyperactivité», on lui donne dorénavant le nom de Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Ce terme est plus juste et décrit mieux la maladie. En effet, l'hyperactivité étant une composante de la maladie. Par contre, l'hyperactivité est plus facile à déceler qu'un manque de l'attention, d'où la méprise.*

**L**e TDAH est plus fréquent chez les enfants, semble-t-il. Mais en réalité, le TDAH a surtout été étudié chez les enfants. Il faut savoir que la moitié des enfants ayant souffert de TDAH en souffriront encore à l'âge adulte, bien que les symptômes soient légèrement différents : moins d'hyperactivité physique, mais beaucoup d'émotions, de stress, d'anxiété, de mauvaise estime de soi, etc.

Il n'y a pas de "remède miracle" pour guérir du TDAH, mais des médicaments pour atténuer les symptômes, de l'hyperactivité, notamment. Les médicaments utilisés de nos jours font partie de la liste des stupéfiants, ce qui engendre la polémique depuis toujours. Il semblerait que des remèdes naturels puissent éviter l'apparition du TDAH, comme la consommation d'acides gras essentiels comme les oméga-3 et oméga-6.

L'important pour une personne souffrant de TDAH, est que la maladie soit décelée assez tôt, afin que la prise en charge de la maladie soit effectuée rapidement. En effet, le TDAH est une maladie du trouble du comportement, pouvant mettre la personne malade en marge de la société.

## Définition de l'hyperactivité

L'hyperactivité est une maladie mal comprise. Qu'appelle-t-on hyperactivité ? En réalité, depuis l'an 2000, le terme d'hyperactivité est remplacé par le terme : Troubles déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Cela rend mieux compte de la maladie, car on tient compte du symptôme principal : la difficulté de concentration, plutôt que sur « un défaut », l'agitation excessive. De plus, comme on le comprend bien, avec le terme de TDAH, il n'y a pas toujours d'hyperactivité.

Ainsi, une personne souffrant de TDAH, a des difficultés d'attention qui l'empêche ainsi d'être attentive, de suivre, de comprendre, donc de mener à terme une tâche, même simple. Longtemps, on a cru que les personnes atteintes de TDAH étaient caractérisées par leur agitation excessive, car il est plus facile de voir l'agitation, plutôt qu'une personne calme, mais souffrant de TDAH tout de même.

Dans le cas d'une personne souffrant de TDAH, avec agitation, on pourra la décrire ainsi : c'est une personne qui bouge sans arrêt, impulsive dans ses actions.

Ce qui caractérise une personne impatiente d'une personne souffrant de TDAH, c'est la permanence des symptômes. En effet, l'impatience, l'agitation, le



symptômes peuvent être différents, combinant plus ou moins intensément les 3 symptômes caractéristiques du TDAH : l'hyperactivité, l'inattention, ainsi que l'impulsivité.

## Hyperactivité chez l'enfant...

- Enfant agité, ne restant pas tranquille, ne tenant pas en place
- Enfant bougeant sans arrêt les membres (mains, pieds), reste sur sa chaise, mais bouge sans arrêt
- Enfant qui parle sans arrêt

## ... chez l'adulte

Chez l'adulte, l'hyperactivité physique est moins prononcée ou plutôt, s'exprime différemment. Il bougera moins, par contre, son hyperactivité pourra être décrite ainsi : difficulté de se contenir. Son excès d'énergie devra être évacué par la pratique de sports extrêmes par exemple.

Chez l'enfant, l'inattention bien que moins visible que l'hyperactivité, pourra être décrite ainsi :

- Manque d'attention, de concentration. Difficulté à s'attarder jusqu'au bout dans une tâche, difficulté de terminer un devoir
- Impression que l'enfant est dans la lune, qu'il n'écoute pas, même si la question lui est directement posée. L'enfant est très distrait.

- Nombreuses erreurs dans les devoirs. Ce ne sont pas des erreurs de mauvaise compréhension, mais plutôt d'inattention

- L'enfant perd souvent ses livres et même ses jouets

- L'enfant comprend les consignes, mais n'arrive pas à s'en souvenir ou à accomplir les tâches assignées

Chez l'adulte, l'inattention pourra être décelée ainsi

- Concentration faible
- Tâches fréquemment inachevées, difficilement effectuées
- Organisation de la vie chaotique

Chez l'enfant, l'impulsivité se traduit ainsi :

- Humeur tout le temps chan-

geante. Caractère imprévisible

- L'enfant perturbe la classe constamment en se rendant intéressant, en intervenant lorsque ce n'est pas son tour (parole, jeu)

Chez l'adulte, l'impulsivité est décrite ainsi :

- Tension, stress, anxiété

- Humeur changeante très fréquemment.

- Colère, violence
- Décision impulsive
- N'arrive pas à gérer le stress, la frustration.

Chez l'adulte, comme chez l'enfant, la maladie pourra les faire passer pour marginaux. Ils pourront avoir de la peine à s'intégrer. Le TDAH pourra diminuer leur estime de soi.

## Les complications

Le TDAH est une maladie mal comprise. Pour certains, elle est due à une mauvaise éducation, à des parents plus soucieux de faire de l'argent en travaillant tous les deux, au détriment de leurs enfants, laissés à eux-mêmes. Ces mêmes parents sont, une fois leur journée de travail terminée, trop fatigués pour s'occuper de leurs enfants et surtout vite à bout à la moindre demande ou action de leurs enfants.

Ceci décrit bien une des complications importantes du TDAH : l'aspect social, familial. Par son hyperactivité ou par son manque d'attention, l'enfant souffrant de TDAH fatigue son entourage familial et scolaire. De même, à l'âge adulte, son trouble du comportement, jugé comme inhabituel, inapte à la vie sociale, pourra le mettre à l'écart, le rendre marginal. En étant à l'écart, la personne pourra développer des troubles comme l'anxiété. Elle risque également d'abuser de l'alcool et de recourir à des substances illicites pour mieux contrer son mal-être.

Il est entendu que le TDAH peut également gâcher la vie du malade en l'empêchant de vivre une vie normale, également dans sa scolarité, son travail.

En effet, son manque d'attention, de concentration et son impulsivité peut empêcher l'enfant de réussir dans sa scolarité, malgré une intelligence tout à fait normale. En effet, le TDAH n'a rien à voir avec un manque d'intelligence. Une fois dans la vie professionnelle, le TDAH peut encore jouer des tours au malade, en l'empêchant de terminer ses projets, son travail correctement.

In Creapharm

manque d'attention sont des symptômes peu caractéristiques, car pouvant se retrouver chez toute personne, de l'enfant à l'adulte, de l'homme à la femme. La différence réside dans l'intensité et la permanence de tous ces symptômes. Chez un malade de TDAH, ces symptômes sont toujours là, dans n'importe quelle situation (maison, école, dans la rue, dans les commerces, partout et tout le temps).

Pour parler de TDAH, il faut que ces symptômes aient apparus avant l'âge de 7 ans, et qu'ils existent depuis au moins 6 mois. De plus, ces symptômes doivent être présents dans n'importe quel milieu (scolaire et familial), même si leur degré d'intensité varie. Il est important que des facteurs traumatisants, anormaux soient exclus : maltraitance, milieu familial difficile (divorce), etc.

## Causes du TDAH

Le TDAH est une maladie aux causes multiples; les recherches sont toujours en cours. Les causes connues du TDAH sont l'hérédité, l'environnement, des lésions au cerveau.

Il est sûr cependant que les personnes souffrant de TDAH ont des troubles au niveau neurologique: anatomie particulière du cerveau, déséquilibre de la concentration de certains neurotransmetteurs (dopamine et noradrénaline). Ainsi, le TDAH n'est en aucun cas causé par un manque affectif.

Il est important de noter cela, car les parents ne doivent pas culpabiliser lorsque leur enfant est diagnostiqué malade de TDAH. Ce n'est donc pas une question d'éducation. Par contre, des facteurs psychosociaux, des troubles

affectifs peuvent accentuer un TDAH déjà présent.

## L'hérédité en cause

L'hérédité, la génétique joue un rôle dans l'apparition ou non d'un TDAH chez une personne. En effet, une personne souffrant de TDAH a des troubles neurologiques qui peuvent se retrouver chez des parents proches et peut aussi le transmettre à ses descendants. Environ 25% des personnes souffrant de TDAH le transmettent à leurs enfants.

Ces troubles neurologiques sont situés dans les zones du cerveau régissant l'attention, le contrôle des mouvements.

Le déséquilibre en taux de neurotransmetteurs chez les personnes souffrant de TDAH peut aussi s'expliquer par l'hérédité.

## L'environnement aussi

Il semblerait que lors de la vie fœtale, certaines substances soient nocives pour le développement de l'enfant, et pourraient provoquer l'apparition du TDAH. Les substances incriminées sont l'alcool, le tabac, les pesticides. Toutes ne sont pas encore connues à ce jour. Il est donc important pour une femme enceinte de ne pas exposer à son enfant à des risques que l'on peut éviter: alcoolisme, tabagisme.

## Lésions au cerveau

Des risques de lésions au cerveau existent lors de la naissance et peuvent provoquer un TDAH. C'est notamment le cas lors d'un manque d'oxygène à la naissance.

Les symptômes développés lors de Troubles déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) sont différents chez l'enfant et l'adulte. De plus, d'une personne à l'autre les

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# La JSK ou la descente aux enfers

Sept journées seulement nous séparent de la fin de la saison footballistique fixée pour le 19 mai prochain. Avec 12 points de retard sur le leader, l'ES Sétif et sept matches à jouer dont trois à l'extérieur, les rêves de la JS Kabylie du podium s'éloignent.

PAR MOURAD SALHI

Après un nouveau semi-échec à domicile face au MC Oran (2-2), la situation de la JS Kabylie est de plus en plus catastrophique. Actuellement 9e au classement général, le club kabyle se dirige tout droit vers une situation très compliquée.

Certes, mathématiquement, rien n'est encore fait. Mais cela ne veut pas dire qu'il reste beaucoup d'espoir pour terminer cet exercice en beauté avec à la clé une honorable place sur le podium. Les Canaris ont désormais 12 points de retard sur le premier au classement général, et cela alors qu'il ne reste en jeu que sept journées. On aimerait laisser la place à un tout petit espoir, mais avec quatre périlleux déplacements à Alger, Constantine, Sétif et à Bejaia, puis la réception de l'ASO Chlef, la lanterne rouge, le NA Hussein Dey et le MC Saïda, la formation du Djurdjura n'est pas sur une voie royale, c'est le moins qu'on puisse dire. La JSK n'est pas vraiment loin des clubs menacés par le spectre de la relégation. Le club phare de la Kabylie se trouve actuellement dans le ventre mou du tableau en compagnie de cinq autres clubs. La JS Kabylie s'est réduite encore une fois à jouer pour le



maintien. Une situation identique à celle vécue la saison écoulée où elle n'a assuré son maintien que lors de la dernière journée face au MC Alger. Une sanction qui était prévisible ces dernières semaines. Tout a commencé avec la dernière participation médiocre à la coupe de la Confédération africaine où la JS Kabylie n'a gagné aucun match même sur ses bases.

Cette formation vit une saison cauchemardesque. Depuis presque le début de cette saison, la JSK vacille entre la 7e et la 9e place du championnat. Maintenant, elle est dans une situation très compliquée. Il va falloir réagir très rapidement. Réagir oui, mais comment ? Car l'équipe n'arrive plus à gagner même à domicile. Champion d'Algérie à maintes reprises, le club de la ville des Genêts est aujourd'hui en danger. Personne ne peut faire des

miracles en quelques semaines. Depuis un bon bout de temps, les Canaris ne répondent plus vraiment aux attentes du club ni des supporters. De plus, les nouvelles recrues du mercato à savoir Boulemdais, Himani voir même Metref n'ont pas, à ce jour eu l'effet escompté. Néanmoins, pas question de lâcher aussi vite. Rien n'est encore perdu et tous les joueurs sont bien décidés à se battre pour éviter toute mauvaise surprise. La JSK n'est plus descendue depuis plusieurs années et ce serait l'effondrement total pour le club s'il venait à subir une sanction plus sévère. Il reste sept matches à jouer mais cela va être très compliqué. Les coéquipiers d'Issad Belkalem auront fort à faire car les rendez-vous à venir ne sont guère rassurants. La JSK sera, entre autres, opposée à l'USM Alger, l'ASO Chlef et l'ES Sétif, tous candidats au titre.

M. S.

CHAMPIONNAT L2, 24<sup>E</sup> JOURNÉE

## Le CABBA tout près du bonheur

Le leader de la Ligue 2, le CABBA Arreridj, a fait un grand pas vers l'accession en Ligue 1, après sa difficile mais précieuse victoire contre le SA Mohammadia (1-0), conjuguée aux faux pas de ses poursuivants, vendredi et samedi lors de la 24e journée du championnat d'Algérie. Le but de Belguerfi, inscrit à la 68e minute, suffit amplement au bonheur des "Criquets jaunes" qui ont imposé depuis le début de la compétition un rythme infernal que les poursuivants peinent à suivre.

Le dauphin, la JS Saoura, a été accroché à la surprise générale à domicile par le relégable RC Kouba (1-1) et peut nourrir des regrets après avoir raté un penalty à la 10e minute par le buteur du championnat, Motrani. De son côté, l'USM Bel-Abbès (3e) n'a pas pesé lourd lors du derby de l'Ouest contre l'ES Mostaganem qui a réussi à étriller son rival sur le score sans appel de 4 à 0.

L'autre prétendant à l'accession, l'USM Annaba, a connu le même sort avec une cinglante défaite que lui a infligée l'AB Merouana (4-1), ce qui fait les affaires de l'USM Blida qui rejoint les Tuniques rouges à la cinquième place après sa victoire à Constantine même, contre le MOC où rien ne va plus depuis plusieurs

semaines (2-1). Le MO Béjaïa a réalisé, pour sa part, une excellente opération en s'imposant logiquement samedi en clôture de la 24e journée contre le MSP Batna sur le score de 2 à 0.

Grâce à cette victoire, le MOB double le duo USMA-USMB au classement et se hisse à la quatrième place en attendant son match en retard à disputer mardi en

déplacement contre la JSS. En bas du tableau, le Paradou AC, avant-dernier au classement, respire un peu après sa difficile victoire contre l'ASM Oran (1-0) alors que la lanterne rouge, l'US Biskra, a été de nouveau accrochée à domicile, cette fois-ci par l'O Médéa (1-1), voyant ainsi son avenir en Ligue 2 s'assombrir de plus en plus.

## L'Olympique Lyon revient à la charge pour Boudebouz

Le président de l'Olympique de Lyon (Ligue 1 française de football), Jean-Michel Aulas, est revenu samedi soir à la charge pour le recrutement du milieu international algérien du FC Sochaux, Ryad Boudebouz, et de son coéquipier, Marvin Martin, à l'issue du match qui a opposé les deux équipes à Gerland (victoire de Lyon 2-1). "Vous êtes très bons collectivement, très doués techniquement, vous avez fait un excellent match, si vous voulez bien, rendez-vous l'année prochaine à Lyon", s'est adressé le premier responsable du club lyonnais au duo sochalien, rapporté par la chaîne cryptée Infosport.

L'intérêt de Lyon pour les services de Boudebouz et Martin remonte au mois de septembre dernier, quand Jean-Michel Aulas avait clairement affiché son désir de s'offrir les deux joueurs au mercato, mais la transaction a échoué en raison des exigences financières du président du FC Sochaux, Alexandre Lacombe.

Le contrat de Boudebouz avec le club sochalien expirera en juin 2013, et cela n'a pas empêché plusieurs formations européennes, évoluant dans les championnats d'Angleterre et d'Italie notamment, de manifester leur désir de s'offrir le talentueux joueur algérien. Par ailleurs, le bail

TOURNOI DE L'UNAF (U-17)

### L'Algérie remporte le trophée

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U-17) a remporté le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qui s'est déroulé à Kalaâ Kebira (Tunisie), après son nul vierge (0-0) samedi contre le pays organisateur, pour le compte de la deuxième journée du tournoi. Lors de leur premier match disputé mardi dernier, les "Verts" avaient battu la Mauritanie 2 à 0 grâce à un doublé de Rezki Hamroun. Dans l'autre match du tournoi disputé jeudi, la Mauritanie avait dominé la Tunisie (2-1). Au classement final, l'Algérie comptabilise 4 points, devant la Mauritanie (3 unités) et la Tunisie qui ferme la marche avec 1 petit point. Ce tournoi s'inscrit dans le cadre de la préparation des sélections nord-africaines aux éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2013 de la catégorie dont la phase finale est prévue au Maroc.

DJAMEL MESBAH :

### «J'ai beaucoup progressé en deux mois»

Le défenseur latéral algérien de l'AC Milan, Djamel Mesbah, a estimé qu'il avait "beaucoup progressé" durant les deux premiers mois de son expérience avec le club lombard qu'il a rejoint en janvier dernier en provenance de Lecce. "Je suis à 70% de mes capacités, je travaille toujours pour m'améliorer. Je suis à Milan depuis deux mois et je me sens bien, j'ai beaucoup progressé depuis mon arrivée. J'ai compris comment jouer dans une grande équipe", a déclaré Djamel Mesbah à la chaîne de télévision de son club, Milan-Channel. L'international algérien est revenu, d'autre part, sur l'importante victoire de samedi en remontée de Milan contre l'AS Rome (2-1) à San Siro en ouverture de la 29e journée du championnat d'Italie. "En deuxième mi-temps, nous sommes entrés sur le terrain avec la détermination de renverser la situation. Après l'ouverture du score par la Roma, nous nous sommes ressaisis grâce au but d'Ibrahimovic", a-t-il ajouté. Quant au quart de finale de Ligue des champions, mercredi contre le FC Barcelone, le latéral gauche algérien a affirmé que l'entraîneur de Milan, Massimiliano Allegri "fera tout son possible pour motiver ses joueurs". "Nous nous appelons Milan et nous avons des joueurs phénoménaux", a lancé Mesbah, avant d'encenser son coéquipier, le Suédois Zlatan Ibrahimovic, auteur d'un doublé samedi contre les Romains. "Tout le monde le félicite. Même pendant les entraînements, il se donne à fond, comme le dimanche (en championnat). J'espère qu'il saura démontrer qu'il est un champion également contre Barcelone", a conclu le défenseur du leader de la Serie A.



## Cuisine

### Gratin d'aubergines aux champignons



#### Ingrédients :

2 aubergines  
1 poivron rouge  
1 boîte de champignons émincés  
2 c. à soupe de crème fraîche  
2 c. à soupe de fromage râpé  
1 c. à soupe d'huile  
Sel, poivre

#### Sauce béchamel :

2 c. à soupe de beurre  
2 c. à soupe de farine  
1/4 de lait

2 c. à café de crème fraîche  
1 c. à soupe de persil haché  
80 g de fromage râpé  
Sel, poivre

#### Préparation :

Préparer la sauce béchamel, faire fondre le beurre dans une casserole sur feu doux, saupoudrer la farine en remuant avec une cuillère en bois, verser le lait graduellement en continuant à remuer jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse, saler et poivrer, ajouter la crème fraîche, bien mélanger. Laver soigneusement les aubergines et les essuyer, les couper en deux dans le sens de la longueur en gardant la queue. Les faire frire dans l'huile chaude, retirer lorsqu'elles sont bien dorées des deux côtés, les placer dans un moule à gratin, les vider délicatement en gardant une petite épaisseur de chair sous la peau, hacher la pulpe d'aubergines, la presser dans une passoire pour se débarrasser de l'excès d'huile.

Faire chauffer l'huile dans une poêle et y faire revenir les morceaux de poivron, ajouter les champignons émincés et continuer à remuer jusqu'à ce que les champignons soient dorés, ajouter la pulpe d'aubergines hachée, bien mélanger pendant 3 minutes, saler et poivrer, ajouter la crème fraîche et faire revenir 2 minutes. Hors du feu, ajouter le persil haché et le fromage râpé, bien mélanger. Remplir les demi-aubergines vidées avec la farce, verser sur chacune d'elles la sauce béchamel et parsemer de fromage râpé. Faire gratiner 15 minutes à four moyen.

### Mayonnaise sans huile



#### Ingrédients :

1 jaune d'œuf  
1 blanc d'œuf  
1 c. soupe de moutarde mi-forte  
1 petit-suisse à 0 % de MG  
Sel et poivre

#### Préparation :

Mélanger un jaune d'œuf avec 1 c. à soupe de moutarde mi-forte, sel, poivre. Ajouter avec un fouet un fromage frais à 0% de MG. Battre le blanc d'œuf en neige ferme avec une pincée de sel. L'ajouter délicatement en soulevant la préparation précédente. C'est prêt sans gras.

## CHEVEUX EN BONNE SANTÉ

# 7 recettes naturelles pour une chevelure de rêve

*Pour se sentir bien dans sa tête, il est nécessaire d'avoir une belle chevelure qui apparait comme un atout beauté principal.*

**V**oici quelques recettes de grand-mère, 100% naturelles qui vous permettront d'avoir des cheveux doux, brillants et surtout très beaux :

#### Pour les cheveux secs :

Mélangez le jaune d'un œuf avec une 1/2 tasse de mayonnaise jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Appliquez le masque sur votre cuir chevelu, puis enveloppez vos cheveux dans une serviette de bain chaude et humide et laissez reposer un quart-d'heure. Rincez à l'eau tiède.

#### Recette anti-chute :

Mélangez un œuf entier avec une c. à soupe de miel et une autre de basilic moulu. Appliquez ce masque sur vos cheveux et laissez-le agir quelques minutes. Rincez à l'eau tiède.

#### Pour fortifier :

Mélangez une c. à soupe de mayonnaise avec une c. à soupe de miel, de yaourt, d'huile d'olive et le jaune d'un œuf. Mettez le mélange sur vos cheveux pendant au moins deux heures. Rincez à l'eau tiède.

#### Accélérer la repousse :

Un jaune d'œuf et 3 c. à soupe d'huile de ricin peuvent traiter ce problème, voire même intensifier vos cheveux. Mélangez les deux ingrédients, puis mettez le masque sur vos cheveux sans oublier de les couvrir avec une serviette chaude pendant deux heures au minimum.



#### Pour des cheveux ondulés :

Ce type de cheveux, plutôt faibles, exige un mélange de deux œufs et deux c. à soupe d'huile de cresson ou de l'huile

de maïs.

Frottez le cuir chevelu avec ce mélange et laissez agir pendant une heure environ. Rincer à l'eau tiède.

## SAVOIR-VIVRE

# Une table élégante et bien décorée

#### Bien choisir sa nappe :

Une belle nappe habillera naturellement votre table, il est donc important qu'elle soit impeccable. Veillez à ce qu'elle soit bien nette et sans faux plis, sauf si elle est rectangulaire, auquel cas il peut y avoir un pli au milieu, dans la longueur. Au besoin, sortez votre fer à repasser et lissez la nappe. Choisissez-la suffisamment grande pour qu'elle couvre les pieds de la table. Si vous mettez des rallonges et que vous n'avez pas de nappe assez grande, il est plus esthétique de mettre trois nappes au lieu de deux. Une à gauche, une au milieu et une à droite.

#### Couleur et tissu :

Préférez pour les grands



dîners une nappe blanche. Evitez les gros motifs qui seront plus difficiles à marier avec votre vaisselle ou votre décoration de table. Dans l'ensemble, préférez quelque chose de discret.

Côté couleurs, vous pouvez jouer la sobriété avec des couleurs très naturelles. Inutile de les multiplier, optez pour une couleur dominante, par exemple celle de votre nappe, et un ou au maximum deux

coloris accessoires.

#### Décoration de la table :

Si vous souhaitez mettre des fleurs, attention à leur taille, elles pourraient gêner les convives. Choisissez des fleurs basses et aux coloris plutôt doux. Le centre de table est assez approprié et moins encombrant que des soliflores. Il sera déposé en longueur si la table est rectangulaire et ronde si la table l'est aussi.

Pareil pour tout ce qui est perles, paillettes ou confettis, très gênant et qui pourraient atterrir dans les assiettes. Préférez les galets de verre, plus gros et moins gênants.

## Astuces

### Le thym pour les aigreurs



Vous avez des aigreurs d'estomac. Pour drainer

tout ça, prenez une poignée de thym et versez-la dans un quart de litre d'eau chaude. Laissez infuser un quart d'heure et buvez.

### Le laurier contre la transpiration des pieds



Prenez des bains de sel marin mélangé à des feuilles de laurier plu-

sieurs fois par jour. Le résultat est extrêmement efficace.

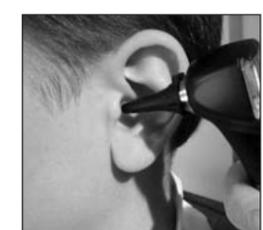
### Thym et aspirine contre le mal de dos



ne dans l'eau. Ajouter ensuite un gros bouquet de thym frais mis dans un vieux bas. Immergez-vous.

Faites couler un bain très chaud et versez en premier un tube entier d'aspiri-

### Contre l'otite du baigneur



Mélangez, à parts égales, de l'eau distillée avec du vinaigre de pommes (important). Mettez trois gouttes du mélange dans l'oreille touchée.

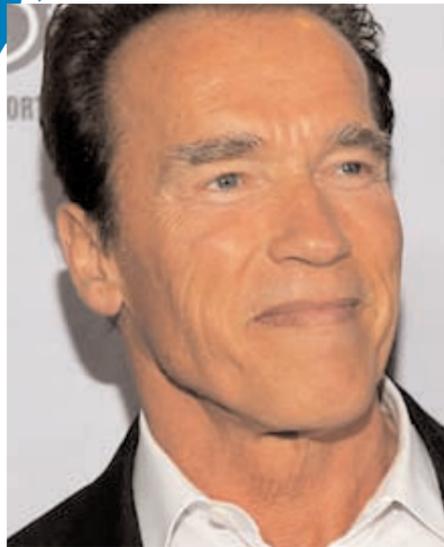
## Beth Littleford

elle adopte un bébé



Côté carrière, à 43 ans, tout reste à faire pour Beth Littleford, qui, après une dizaine d'années riches en apparitions télé, s'est invitée en 2011 dans LA comédie de l'été Crazy, Stupid, Love. L'actrice vient d'adopter une petite fille de 46 cm et 3 kilos née le 23 mars 2012, révèle le site du magazine People. Le bébé a été baptisé Halcyon, en référence au

second prénom de Beth Littleford et au prénom de sa grand-mère.



## Arnold Schwarzenegger

discours public pour récupérer sa femme

Arnold Schwarzenegger travaille dur pour récupérer son ex-femme Maria Shriver. Lors de la fête d'anniversaire du modèle Royal Oak de la marque de montres Audemars Piguet à New York Arnold est monté sur scène et à plusieurs reprises, a fait l'éloge de la famille de son ex-femme. Schwarzie a ainsi mis le paquet pour récupérer celle qu'il aime.

## Hilary Duff

maman pour la première fois

La chanteuse Hilary Duff vient de donner naissance à son premier enfant. C'est la jeune maman qui a annoncé la bonne nouvelle elle-même sur son compte Twitter. "Bienvenue à Luca Cruz Comrie ! Mardi soir, nous sommes devenus les fiers parents d'un merveilleux garçon de 3,3 kg. Nous sommes aux anges et sommes les parents les plus heureux au monde", a-t-elle écrit.



## Yannick Noah

il est en justice  
Marine Le Pen

Marine Le Pen sur le plateau de Michel Denisot a qualifié l'ex-joueur de tennis, qui connaît actuellement des déboires avec le fisc, d'"exilé fiscal". Les avocats de Noah ont annoncé que le chanteur attaquait Marine Le Pen pour diffamation. Yannick Noah n'accepte pas d'être identifié à un fraudeur ni d'être stigmatisé comme un exilé fiscal.



## Alyssa Milano

la nouvelle  
Desperate  
Housewife

Après une longue période de vaches maigres, Alyssa Milano a décroché un rôle dans une nouvelle série. Mistresses sera la resucée américaine d'une série britannique elle-même intitulée Mistresses. L'histoire : 4 amies ont une vie sentimentale extrêmement compliquée.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h15
Dohr	12h54
Asr	16h24
Maghreb	19h07
Icha	20h27

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

Midi Libre N° 1530 - Lundi 26 mars 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## IMMIGRATION CLANDESTINE EN GRANDE-BRETAGNE

### Le gouvernement veut réduire les visas de famille



dien. Le revenu minimum exigé augmente de façon spectaculaire - jusqu'à 62.600 - pour une famille de trois enfants.

Mme May souhaite également une plus longue période probatoire, soit cinq ans au lieu de deux ans, avant que les conjoints puissent demander à vivre en permanence en Grande-Bretagne. De plus, il sera exigé un niveau plus élevé de l'anglais.

Ces dispositions visent à réduire de 15.000 en une année

Le gouvernement britannique envisage l'introduction de nouvelles mesures de lutte contre l'immigration en s'attaquant aux visas de famille avec en toile de fond, l'objectif de réduire à quelques dizaines de milliers le nombre de migrants entrant au Royaume-Uni à l'horizon 2015.

Selon le *Sunday Telegraph*, la ministre de l'Intérieur, Theresa May a fait état dans une lettre adressée au vice-Premier ministre Nick Clegg, de la nécessité de combattre les personnes qui utilisent les visas de famille pour entrer et s'installer en Grande-Bretagne.

Dans cette perspective, elle propose de relever de 13.500 à 25.700 Livres sterling par an le revenu des personnes résidant au Royaume qui ramènent leurs conjoints des pays hors UE, indique le quoti-

le nombre d'immigrants admis au Royaume-Uni, une étape qualifiée d'importante vers l'objectif du gouvernement de réduire la migration de 100.000 chaque année. En un an, de juin 2010 à juin 2011, le nombre de migrants entrés au Royaume-Uni s'est élevé à 250.000, "rendant pratiquement impossible" pour le gouvernement du Premier ministre David Cameron "de réaliser son objectif de réduire ce nombre à moins de 100.000 d'ici à 2015", écrit le *Sunday Telegraph*.

Cependant, les nouvelles mesures liées à l'immigration sont de nature à exacerber les tensions au sein du gouvernement de coalition entre les Conservateurs qui font de l'immigration un cheval de bataille de leur politique et les libéraux démocrates plutôt favorables à l'immigration.

## 8<sup>E</sup> SESSION PLÉNIÈRE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'UPM

### Les grands défis au menu à Rabat

La 8e session de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM), ouverte samedi à Rabat, a consacré hier les travaux de sa deuxième et dernière journée à une séance plénière pour débattre du thème "l'UPM et les grands défis de la Méditerranée".

Les parlementaires devront également approuver les résultats des travaux des cinq commissions spécialisées qui se sont réunies, samedi, avant d'assister à la cérémonie d'investiture du nouveau président de l'UPM. Des parlementaires algériens représentant l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation participent aux travaux de cette 8e session.

Lors de la première journée, ils avaient pris part aux travaux de ces commissions, à savoir la commission politique, de sécurité et des droits de l'homme, la commission économique, financière, des affaires sociales et de l'éducation, la commission

pour la promotion de la qualité de la vie, des échanges humains et de la culture, la commission pour les droits des femmes dans les pays euro-méditerranéens et la commission ad hoc sur l'énergie et l'environnement. Mme Fatiha Chellouche, membre de la commission juridique, administrative et des libertés à l'APN avait présidé "la commission pour les droits des femmes dans les pays euro-méditerranéens".

L'UPM regroupe les 27 parlements de l'Union européenne, les 10 parlements des pays du sud de la Méditerranée et 6 parlements d'autres pays. Elle a notamment pour objectifs de développer le partenariat euro-méditerranéen et de favoriser l'échange de points de vue sur les questions relatives au partenariat

## ALGER, LES 6 ET 7 AVRIL PROCHAIN Symposium international d'ophtalmologie

Un symposium international d'ophtalmologie sera organisé les 6 et 7 avril 2012 à Alger par la société Algérienne d'ophtalmologie, a annoncé dimanche son président, le professeur Amar Ailem. Dédiée à la mémoire du fondateur de l'ophtalmologie nationale, feu Mohamed Aouchiche, décédé récemment,

cette manifestation scientifique débattera des thèmes liés à l'actualité médico-chirurgicale en matière de thérapie et de diagnostic, a précisé le Pr Ailem. Le symposium verra la participation de quelque 400 conférenciers et intervenants d'Algérie, de France, d'Italie, des USA, du Maroc, d'Egypte et de Tunisie.

## Très Libre



## TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

### Report du procès de Achour Abderrahmane

Le procès de Achour Abderrahmane et de 25 autres personnes accusées du détournement de plus de 21 milliards DA au préjudice de la Banque nationale d'Algérie (BNA) a été reporté dimanche au 3 avril prochain par le tribunal criminel d'Alger.

Le report du procès a été décidé par le président du tribunal à la demande de la défense des accusés qui a souhaité disposer de plus de temps pour examiner certaines pièces du dossier, à savoir les chèques objets du détournement en question.

Le juge Raggad Mohamed a ainsi accordé à la défense un délai supplémentaire pour examiner et vérifier les 1.884 chèques que contient le dossier. Des avocats de la défense ont intervenu au cours de l'audience, sur le forme, pour relever que "les chèques objets du détournement sont, en fait, au nombre de 1.957" et non pas 1.884. Ils ont noté, en outre, que "certains chèques comportent le même numéro et la même date d'émission, avec des montants différents". Cette affaire avait déjà été jugée par la même instance le 28 juin 2009 et les accusés avaient été condamnés à des peines allant d'une année à 18 ans de



prison ferme. Le jugement avait fait l'objet d'un pourvoi en cassation auprès de la Cour suprême qui avait ordonné que l'affaire soit rejugée. Achour Abderrahmane, condamné à 18 ans de prison dans le premier jugement, et les autres accusés dans l'affaire, dont la plupart sont des cadres et des fonctionnaires des agences de la BNA, sont poursuivis pour "association de malfaiteurs et détournement de deniers publics". Ils sont également accusés "de escroquerie, émission de chèques sans provisions, falsification d'écritures bancaires et négligence flagrante conduisant à la dilapidation des deniers publics".

## COOPÉRATION ALGÉRO-CANADIENNE

### Session de formation sur le système judiciaire anglo-saxon

Une session de formation sur le système judiciaire anglo-saxon est prévue, aujourd'hui à Alger, dans le cadre de la coopération judiciaire entre l'Algérie et le Canada, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.

Cette session de formation sera animée par des experts canadiens, des magistrats algériens de la Cour suprême, des représentants du parquet, des juges d'instruction et des étudiants magistrats, a ajouté la même source. Elle vise à faire

connaître le système judiciaire anglo-saxon à travers l'expérience canadienne en matière de législation interne et de droit pénal.

"Aperçu général sur le droit pénal canadien", "le procès pénal", "l'expérience canadienne en matière de coopération judiciaire internationale et d'extradition des criminels notamment dans le cadre de la lutte antiterroriste" sont les thèmes retenus pour cette session.